

**h e g**

Haute école de gestion  
Genève

## **Le 6 décembre 1992, un dimanche noir ?**

**Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES**

par :

**Romain GALLAND**

Conseiller au travail de Bachelor :

**José RAMIREZ TARONCHER, professeur HES**

**Carouge, le 30 juin 2014**

**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

**Filière économie d'entreprise**

## Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre Bachelor of Science en économie d'entreprise.

L'étudiant a envoyé ce document par email à l'adresse d'analyse remise par son conseiller au travail de Bachelor pour analyse par le logiciel de détection de plagiat URKUND. [http://www.orkund.fr/student\\_gorsahar.asp](http://www.orkund.fr/student_gorsahar.asp)

L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seul le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Carouge, le 30 juin 2014

Romain Galland

## Remerciements

Tout d'abord, je souhaite remercier le professeur José Ramirez qui m'a supervisé tout au long de l'écriture de ce travail de Bachelor. Il a pu m'aiguiller, répondre à mes questions et me prodiguer de précieux conseils.

Je veux aussi rendre hommage à mes parents pour leurs nombreux commentaires constructifs faisant notamment suite à la relecture de ce dossier.

Un remerciement aussi aux les membres du comité de l'AEHEG et à mes amis pour leur soutien et pour m'avoir permis de décompresser lors de l'écriture de ce travail de Bachelor.

## Sommaire

Si nous regardons une carte de l'Union Européenne à l'heure actuelle, il est possible de voir un petit territoire au milieu n'en faisant pas partie. En effet, tel un célèbre village gaulois qui résiste encore à l'envahisseur, la Suisse ne fait pas partie de l'Union Européenne.

La question de l'adhésion à l'Union Européenne n'a, d'ailleurs, jamais vraiment été à l'ordre du jour en Suisse. Toutefois, la Suisse ne peut pas se passer de sa grande voisine européenne. Elle est le principal partenaire économique de la Confédération helvétique. Pourtant, les relations sont souvent compliquées entre les deux entités.

Le 6 décembre 1992, la Suisse a pourtant eu l'occasion de se rapprocher de l'Union Européenne. À cette date, le peuple a dû se prononcer sur l'adhésion à l'Espace Économique Européen. Cet objet soutenu par la majeure partie de la classe politique et par les milieux économiques ne va pourtant pas passer la rampe. 50,3% de la population suisse et une majorité des cantons ayant décidé de refuser cette adhésion. La majorité des politiciens et les milieux économiques sont mortifiés. Le conseiller fédéral radical Jean-Pascal Delamuraz va même avoir une formule historique en qualifiant cette journée de « dimanche noir » notamment pour l'économie. Ce résultat va foncièrement changer la Suisse politiquement mais aussi dans ces rapports avec l'UE.

Plus de vingt ans après, les accords bilatéraux ont été mis en place et plusieurs crises mondiales sont passées par là. Avec le recul, peut-on considérer ce jour de votation comme un « dimanche noir » pour l'économie suisse ? Ce travail va essayer de répondre à cette question.

# Table des matières

<b>Déclaration.....</b>	<b>i</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>ii</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>iii</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>iv</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>vi</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Un long processus pour arriver à la votation du 6 décembre 1992 .....</b>	<b>3</b>
<b>2.1 Associations de pays européens.....</b>	<b>3</b>
2.1.1 AELE.....	3
2.1.2 CEE .....	4
<b>2.2 La votation sur l'adhésion de la Suisse à l'EEE.....</b>	<b>5</b>
2.2.1 Contexte et relations économiques entre la Suisse et l'Europe avant les négociations pour l'EEE .....	5
2.2.2 EEE négociations et texte final.....	6
2.2.3 Adhésion à l'Union Européenne.....	7
2.2.4 Campagne politique en vue du 6 décembre 1992 .....	8
2.2.5 6 décembre 1992, le dimanche noir .....	11
<b>2.3 Les accords Bilatéraux.....</b>	<b>12</b>
2.3.1 Bilatérales 1 .....	12
2.3.2 Bilatérales 2 .....	14
<b>3. L'économie suisse plus de vingt ans après le vote .....</b>	<b>16</b>
<b>3.1 Situation en 1970.....</b>	<b>17</b>
<b>3.2 Variation du PIB .....</b>	<b>18</b>
Variation du PIB 1971-1992 .....	18
3.2.1 Variation du PIB 1992-2002 .....	20
3.2.2 Variation du PIB .....	21
3.2.3 Variation du PIB 2002-2012 .....	22
3.2.4 Variation du PIB 1971-2012 .....	24
<b>3.3 Inflation et taux d'intérêt à long terme.....</b>	<b>25</b>
3.3.1 Inflation et taux d'intérêt 1971-1992 .....	26
3.3.2 Inflation et taux d'intérêt 1992-2002 .....	26
3.3.3 Inflation et taux d'intérêt 2002-2012 .....	27
3.3.4 Inflation et taux d'intérêt 1971-2012 .....	27
<b>3.4 Taux de change.....</b>	<b>29</b>
3.4.1 Taux de change 1972-1992 .....	30
3.4.2 Taux de change 1992-2002 .....	30
3.4.3 Taux de change 2002-2012 .....	30
3.4.4 Taux de change 1972-2012 .....	31

<b>3.5</b>	<b>Indice d'ouverture au commerce .....</b>	<b>33</b>
3.5.1	Indice d'ouverture au commerce 1970-1992 .....	33
3.5.2	Indice d'ouverture au commerce 1992-2002 .....	34
3.5.3	Indice d'ouverture au commerce 2002-2012 .....	34
3.5.4	Indice d'ouverture au commerce 1970-2012 .....	35
<b>3.6</b>	<b>Chômage.....</b>	<b>36</b>
3.6.1	Taux de chômage et population active en Suisse 1991-2002.....	37
3.6.2	Taux de chômage et population active en Suisse 2002-2012.....	38
3.6.3	Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 1991-2002 .....	39
3.6.4	Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 2002-2012 .....	40
3.6.5	Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 1992-2012 .....	40
3.6.6	Chômage et immigration .....	41
<b>3.7</b>	<b>PIB en PPA par tête.....</b>	<b>43</b>
3.7.1	PIB en PPA 1970-1992 .....	43
3.7.2	PIB en PPA 1992-2002 .....	44
3.7.3	PIB en PPA 2002-2012 .....	45
3.7.4	PIB en PPA 1970-2012 .....	46
<b>4.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>47</b>
4.1	6 décembre 1992 .....	47
4.2	Un dimanche noir ?.....	48
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>51</b>
	<b>Annexe 1 : Carte suisse du vote .....</b>	<b>54</b>
	<b>Annexe 2 : Détails des résultats .....</b>	<b>55</b>
	<b>Annexe 3 : Effectif population étrangère en Suisse.....</b>	<b>56</b>
	<b>Annexe 4 : Proportion d'étrangers dans la population active et par rapport aux chômeurs.....</b>	<b>57</b>
	<b>Annexe 5 : Part des étrangers en Suisse avec des diplômes .....</b>	<b>58</b>

## Liste des figures

Figure 1 : PIB en PPA en 1970.....	17
Figure 2 : Variation du PIB 1971-1992.....	18
Figure 3 : Variation PIB 1971-1992 .....	19
Figure 4 : Variation du PIB 1992-2002.....	20
Figure 5 : Variation PIB 1992-2002 .....	21
Figure 6 : Variation PIB 2002-2012 .....	22
Figure 7 : Variation moyenne PIB 2002-2012 .....	23
Figure 8 : Variation moyenne PIB 1970-2012 .....	24
Figure 9 : Inflation, PIB et taux d'intérêt 1971-2012.....	25
Figure 10 : Taux de change par rapport à l'USD 1972-2012.....	29
Figure 11 : Indice d'ouverture au commerce 1970-2012.....	33
Figure 12 : Indice ouverture au commerce et Export/Import 1970-2012 .....	35
Figure 13 : Taux de chômage et population active en Suisse.....	37
Figure 14 : Taux de chômage 1991-2012.....	39
Figure 15 : Taux de chômage 1992-2012.....	40
Figure 16 : PIB en PPA 1970-2012 .....	43

# 1. Introduction

La votation du 6 décembre 1992 est sûrement une des votations qui a le plus marqué la politique Suisse. Lors de ce scrutin, le peuple suisse a été appelé à se prononcer sur une possible adhésion de la Confédération à l'Espace Économique Européen (EEE).

À ce moment-là, l'Union Européenne était en train de trouver la forme que l'on connaît aujourd'hui. Parmi les réformes majeures, citons notamment l'ouverture du grand marché européen libéré des douanes que ce soit pour les biens comme pour les personnes. Les pays de l'AELE sont appelés à participer à ce grand marché en adhérant à l'EEE.

La votation déchainera les passions durant la courte mais particulièrement intense campagne politique. Ce sera d'ailleurs la votation qui enregistrera la plus haute participation depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Finalement, le peuple suisse va refuser l'adhésion à l'EEE par une très courte majorité (50,3%). La fracture est totale entre les romands qui plébiscitent fortement l'adhésion et les alémaniques qui la refusent à une très grande majorité. La fracture est aussi totale entre les villes et les campagnes.

Ce refus constitue sûrement un tournant pour l'UDC. En effet, le parti est rentré en campagne contre l'adhésion à l'EEE quasiment tout seul et a obtenu une victoire probante. C'est aussi la victoire de Christophe Blocher qui va être la figure de proue du non lors de cette votation.

Les milieux économiques et politiques sont, pour la majorité, consternés par le résultat du 6 décembre. Le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz fait une déclaration qui restera dans les annales de la politique suisse : « C'est un dimanche noir pour l'économie suisse, pour tous les partisans de l'ouverture ainsi que pour la jeunesse qui se voit privée d'un projet d'avenir ».

Plus de vingt ans après, nous allons pouvoir déterminer lors de ce travail si cette votation a bien été une date « noire » pour l'économie Suisse.

Dans ce but, la première phase de ce dossier va permettre de mieux comprendre les relations existantes entre la Suisse et les pays européens qui ont conduit à cette votation. Pour cela, nous allons, après avoir décrit les étapes et l'organisation de grandes organisations européennes comme l'AELE et l'UE, parler du processus et des négociations qui ont conduit le peuple suisse à voter sur une possible adhésion à l'EEE. Un focus particulier sera aussi apporté sur la campagne politique qui a eu lieu et aux résultats de la votation.

Ensuite, nous allons analyser l'économie de la Suisse depuis les années 1970 à partir d'indicateurs tels que le PIB en PPA par tête, l'inflation, l'indice d'ouverture au commerce et encore d'autres. Nous avons décidé que l'analyse économique se ferait sur trois périodes distinctes. La première partie se fera depuis 1970 jusqu'en 1992 soit au moment de la votation sur l'EEE. La deuxième partie se fera de 1992 et 2002 soit la date où les premiers accords bilatéraux rentrent en vigueur. Nous allons d'ailleurs décrire également ces accords bilatéraux et leurs conséquences part. Puis la dernière tranche analysée est celle entre 2002 et 2012.

Suite à cela, nous allons pouvoir déterminer si le dimanche 6 décembre 1992 a vraiment été un « dimanche noir » pour l'économie en Suisse.

## **2. Un long processus pour arriver à la votation du 6 décembre 1992**

### **2.1 Associations de pays européens**

#### **2.1.1 AELE**

Le 4 janvier 1960, L'AELE voit le jour suite à la signature par différents pays européens de la convention de Stockholm. L'AELE, ou l'association européenne de libre-échange a été signée par 7 pays : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Suède et la Suisse.

L'AELE a été créée en réponse à la CEE. En effet, c'est une façon pour les pays ne voulant pas adhérer à la CEE de pouvoir partir unis « contre » cette dernière, notamment en évitant les discriminations douanières que pourrait imposer la CEE.

La convention de Stockholm édifie, entre les différents pays qui composent l'AELE, une zone de libre-échange pour la circulation des marchandises. Plus tard, la convention sera aussi dotée d'un accord d'intégration économique pour les services. L'AELE impose aux pays signataires un cadre beaucoup moins exigeant, mais aussi très différent de celui de la CEE (union douanière et politique, politique commune, etc.). Par exemple, l'AELE laisse chaque pays libre de choisir son propre tarif douanier face aux états tiers contrairement à la CEE où le tarif est convenu et donc identique pour les pays membres.

L'Islande rejoindra l'AELE en 1970. Toutefois, en 1973, le Danemark et le Royaume-Uni quittent l'association pour rejoindre la CEE. Le Royaume-Uni qui avait pourtant été à l'origine de l'AELE, mais voyant son influence européenne diminuer ainsi que son économie stagner, a choisi de changer de stratégie. Ces retraits sont, évidemment, un premier coup dur pour l'AELE.

Plus tard, deux autres pays intègrent l'association : la Finlande en 1986 et le Liechtenstein en 1991. Cependant, au fil des années, de nombreux pays choisissent de quitter l'AELE. Le Portugal part en 1986 et sera suivi en 1995, par l'Autriche, la Suède et la Finlande. L'AELE est, à ce jour, composé de 4 pays (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) qui sont tous parallèlement dans l'EEE à l'exception de la Suisse. Toutefois, aucun de ces pays n'est dans l'UE.

Pour répondre à son objectif initial, L'AELE s'efforça essentiellement d'éviter des discriminations avec les pays de la CEE. Les accords avec des pays tiers ont été passés pendant longtemps avec des pays d'Europe centrale et orientale. Depuis 1995, l'AELE

cible des partenaires potentiels dans le monde entier. Les pays membres ont, d'ailleurs, été les premiers pays européens à avoir des relations de libre-échange avec des pays asiatiques. À ce jour, l'AELE a mis en place 22 accords de libre-échange et d'autres sont encore en préparation.

### **2.1.2 CEE**

La communauté économique européenne (CEE) naît le 25 mars 1957 à Rome avec la signature du traité par 6 pays européens. Ces pays sont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. La CEE est créée à la suite du succès de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) que les mêmes 6 pays composaient depuis 1951.

Le traité de la CEE entre en vigueur le 1er janvier 1958. L'objectif principal de la CEE est la création d'un marché commun notamment au travers de l'instauration d'une union douanière qui supprime les obstacles aux échanges économiques pour les membres et la mise en place d'un tarif douanier commun envers les pays tiers. De plus, la mise en œuvre d'une politique commune en matière de commerce, d'agriculture, d'énergies ou encore de transports.

Les premiers pas de la CEE sont très encourageants, ce qui pousse le Danemark et le Royaume-Uni rejoindre la communauté en 1973 en abandonnant l'AELE. L'Irlande rentre aussi dans la CEE cette même année. La CEE prend de plus en plus d'importance. En 1985, elle compte 12 membres après les arrivées de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

À partir de 1984, les discussions commencent à propos d'un éventuel rapprochement entre la CEE et l'AELE. En 1989, il est proposé aux membres de l'AELE de pouvoir participer au marché intérieur de la CEE qui deviendra d'ici peu l'Union Européenne (UE). Ce marché intérieur sera appelé Espace Économique Européen. Toutefois, l'UE a plus de pouvoir dans les négociations que l'AELE en raison d'un nombre de membres plus élevé et d'un plus grand rayonnement international. Un accord sur l'EEE sera trouvé et, le 2 mai 1992 à Porto, les 12 membres de l'UE et les 7 membres de l'AELE signent le traité sur l'Espace Économique Européen. Le traité entre en vigueur le 1er janvier 1994 pour les pays de l'AELE à l'exception du Liechtenstein où le traité n'est effectif qu'à partir du 1er janvier 1995 et la Suisse où le peuple a refusé, à une brève majorité, cet accord.

L'Autriche, la Suède et la Finlande profitent de l'occasion pour demander une adhésion à l'UE qui leur sera accordée. Ces trois pays quittent alors l'AELE après leur intégration

dans l'UE le 1er janvier 1995. Ils seront donc concernés une seule année par l'EEE. De fait, l'EEE ne touche que trois pays n'étant pas membres de l'UE : l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

Depuis lors, l'UE a pris encore plus d'importance. En 2014, elle compte 28 états membres, une monnaie commune à la majorité de ces membres ainsi qu'une grande importance au niveau international.

## **2.2 La votation sur l'adhésion de la Suisse à l'EEE**

### **2.2.1 Contexte et relations économiques entre la Suisse et l'Europe avant les négociations pour l'EEE**

La Suisse et ses citoyens sont très attachés à la neutralité et à la souveraineté nationale. Cet état de fait marque depuis longtemps les relations internationales de la Confédération notamment avec ses voisins européens.

Lorsque la CEE se crée en 1957, la Suisse ne peut s'imaginer dans cette « union », car l'adhésion irait à l'encontre de ces valeurs si importantes pour la Suisse que sont la neutralité et la souveraineté nationale. Déjà à l'époque, la non-adhésion permet aussi de protéger l'agriculture suisse. En effet, la politique agricole de la CEE, qui retire les barrières douanières, serait certainement fatale aux agriculteurs helvètes.

Toutefois, pour ne pas devoir subir des pressions douanières ou commerciales que pourrait mettre en place la CEE, la Suisse se doit de rechercher d'autres partenaires. Ce sera le cas avec l'AELE, zone de libre-échange dans laquelle les droits de douane et le contingentement sont abolis pour les produits industriels (ce qui n'inclut donc pas les produits agricoles).

Au début des années 70, le Royaume-Uni et le Danemark quittent l'AELE pour rejoindre la CEE. Ces deux pays ne veulent pas voir revenir des droits de douane avec leurs anciens partenaires. Il est alors décidé que les droits de douane des produits industriels seront désormais aussi abolis entre pays de l'AELE et la CEE. La Suisse conclut un ALE, soit un accord de libre-échange, en 1972. Les produits industriels peuvent donc s'échanger sans frais de douane entre partenaires à la condition que les produits soient effectivement originaires d'un état signataire de cet accord. De plus, l'ALE interdit les contingents, quotas ou barrières tarifaires. Les produits agricoles n'étant concernés par l'ALE, cet accord permet à la Suisse de ne pas renoncer à son autonomie en matière de politique économique. Le 3 décembre 1972, l'ALE est acceptée par le peuple à 72.5%

et par une majorité des cantons. Cet accord est toujours en place entre la Confédération et l'UE.

La situation contentera tout le monde jusqu'au début des années 80. La Grèce rejoint la CEE en 1981, suivie en 1985 par l'Espagne et le Portugal. Ces nouvelles adhésions ainsi que l'envie d'approfondir les relations entre membres entraînent plusieurs changements fondamentaux de la structure de la CEE. Une étape majeure sera la création de l'Acte unique européen en 1986 qui ouvre la voie à une unification du marché intérieur prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Grâce à ces accords, le pouvoir de la CEE sera plus fort et ses compétences seront élargies dans de nombreux domaines tels que l'environnement ou la politique étrangère.

À la fin des années 80, la mise en œuvre prochaine par la CEE d'un marché unique commence à inquiéter les pays membres de l'AELE. Ils craignent d'être marginalisés et sont un peu frustrés de ne pas pouvoir profiter des suppressions d'entraves aux commerces qui seront en vigueur dans le marché unique. Un débat s'ouvre dans chacun de ces pays de l'AELE. Dans certains, comme l'Autriche, l'idée d'une adhésion à la CEE commence à faire son chemin. En Suisse, un rapport du Conseil fédéral propose plutôt un important renforcement des liens existants avec la CEE. L'adhésion à la CEE, qui serait, selon le Conseil fédéral la seule alternative plausible à un renforcement des liens commerciaux et économiques ne semble pas envisageable. Elle s'oppose à l'idée d'une majorité d'Helvètes de garder la neutralité et la souveraineté nationale.

### **2.2.2 EEE négociations et texte final**

Le 17 janvier 1989, Jacques Delors, Président de la Commission Européenne, propose à l'AELE un nouveau mode de rapprochement : l'Espace Économique Européen. L'EEE permettrait aux pays de l'AELE de participer au marché unique sans avoir besoin d'adhérer.

Rapidement, les négociations commencent, elles seront difficiles pour l'AELE et tout particulièrement pour la Suisse. L'AELE compte à cette époque bien moins de pays membres que la CEE. De plus, l'AELE a bien plus besoin d'un accord que la CEE qui est donc en position de force. Elle l'est encore plus quelques mois plus tard quand l'Autriche et la Suède, bientôt rejointes par la Finlande, montrent de plus en plus d'envies d'adhérer, cela affaiblit encore plus les négociateurs de l'AELE. Pour la Suisse, les négociations ne sont donc pas faciles. D'autant plus qu'habituellement, elle négocie seule avec la CEE alors qu'ici elle doit d'abord s'accorder avec les autres états membres de l'AELE. Ces négociations internes à l'AELE sont d'ailleurs très compliquées, chaque

pays ayant ses propres exigences et intérêts. Les négociations sont encore plus complexifiées par le fait que le marché unique sera bientôt en vigueur dans la CEE et que certains pays de l'AELE veulent y accéder le plus rapidement possible. À ce titre, la Suisse sera souvent pointée du doigt par ses partenaires de l'AELE pour ses conditions jugées trop ambitieuses ainsi que sa lenteur due à la démocratie directe.

Toutefois, le 2 mai 1992 à Porto après des négociations devenant de plus en plus tendues au fil des semaines, les 12 membres de l'UE et les 7 de l'AELE signent l'Accord sur l'Espace Économique Européen qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Avec l'EEE, les pays de l'AELE ont accès aux 4 « libertés » fondamentales du marché unique à savoir la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. La plus grosse contrainte que les états membres de l'AELE ont à subir est la reprise du droit européen. L'EEE comporte également un volet relatif au renforcement des relations en terme environnemental, culturel ou de recherche. Par contre, des points importants pour la Suisse ne sont pas touchés par l'accord comme l'agriculture, la politique d'asile, la fiscalité ou encore la politique monétaire. Un vote populaire doit avoir lieu rapidement, la date du 6 décembre 1992 est retenue.

### **2.2.3 Adhésion à l'Union Européenne**

En même temps que se déroulent les négociations sur une future entrée de la Suisse à l'AELE, la question d'une entrée directe de la Suisse à l'Union Européenne commence à se poser. En effet, les négociations sont rudes et certains commencent à se demander si une adhésion à l'Union Européenne ne serait pas plus favorable pour la Suisse. Pour certains, en rentrant dans l'Union Européenne, la Suisse serait capable de faire entendre sa voix plus facilement au lieu d'être considérée comme un État tiers.

Le 21 décembre 1991, au Luxembourg, les conseillers fédéraux René Felber et Jean-Pascal Delamuraz font une annonce qui surprend tout le monde. Ils annoncent devant un parterre de journaliste que l'EEE ne doit être qu'une étape à une plus forte intégration. Une collaboration forte, voire même l'option de l'adhésion à l'UE, est devenue le but du Conseil fédéral. Cette annonce faite à l'étranger à trois heures du matin n'a pourtant pas été improvisée. Elle est, cependant, vue comme une erreur en matière de communication par Franz Blankart qui est alors le chef des négociateurs suisses pour l'EEE. Personne ne l'avait informé de l'intention du Conseil fédéral et il tombe littéralement des nues. Il dira plus tard que, dès cet instant, il sut qu'une votation populaire sur l'EEE serait défavorable. Un climat d'incertitude gagne la Suisse, notamment au niveau politique. Les partis ne savent plus vraiment sur quel pied danser.

En effet, les partis « traditionnels » n'arrivent pas à donner une explication claire sur le besoin d'adhérer alors que l'on est en pleine négociation sur l'EEE.

Un autre événement confirmera la volonté de certains de négocier pour une entrée dans l'UE. Le 18 mai 1992, soit quelques semaines seulement après la signature de l'accord sur l'Espace Économique Européen, le Conseil fédéral dépose une demande d'adhésion à l'UE. Cette décision arrive juste après d'âpres négociations et environ six mois avant la votation sur l'EEE. Ce timing pour le moins étrange est tout de suite montré du doigt par beaucoup. D'ailleurs, tous les membres du Conseil fédéral ne sont pas convaincus par cette option. En effet, lors du vote en son sein, trois Conseillers fédéraux y étaient opposés. Ce vote à l'intérieur du gouvernement montre déjà une dissension entre les différentes entités linguistiques du pays. En effet, les latins Delamuraz, Felber et Cotti rejoint par le Bernois Adolf Oggi ont voté pour alors que les trois autres conseillers alémaniques (Stich, Villiger et Koller ont voté contre). De plus, on constate que les membres des partis n'ont pas voté de la même manière puisqu'un radical, un socialiste, un démocrate-chrétien et un démocrate du centre ont voté pour alors qu'un socialiste, un radical et un démocrate-chrétien ont voté contre.

Cette décision controversée peut être interprétée comme le résultat des mois de négociations que Felber et Delamuraz ont effectué à Bruxelles pour l'EEE. Ces deux conseillers fédéraux sont ceux qui ont le plus œuvré pour cet accord et qui ont ressenti, pendant des mois, la difficulté de négocier avec un acteur beaucoup plus important. Ils ont vu certains pays de l'AELE déposer une demande d'adhésion et ont eu peur que la Suisse ne se retrouve vraiment trop isolée dans une AELE de plus en plus maigre, par rapport à la force de l'Union Européenne. Quoi qu'il en soit, la demande d'adhésion est déposée et les adversaires à l'EEE n'auront de cesse de l'utiliser dans la campagne qui arrive.

#### **2.2.4 Campagne politique en vue du 6 décembre 1992**

Comme le traité sur l'EEE doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993, la votation populaire à ce sujet sera placée très rapidement au 6 décembre 1992. Cela laisse donc très peu de temps aux acteurs de la politique suisse pour faire campagne.

Le camp du oui à l'EEE semble être le plus solide. Un sondage publié début juillet 1992 apprend que 42% des Suisses voteraient oui le 6 décembre. 35% des Suisses sont encore indécis. Le camp favorable à l'EEE comprend aussi une majorité des acteurs importants de la politique suisse : un grand nombre de partis dont les 3 plus grands de

la Confédération (parti radical, PS, PDC), le Conseil fédéral, les institutions économiques et d'une certaine façon les médias.

Le camp du non est lui relativement peu fourni, il repose autour de l'UDC qui est alors le quatrième plus gros parti de Suisse. L'UDC est surtout entouré par des organes proches de sa politique. Le parti des automobilistes, un parti très à droite et qui sera intégré à l'UDC quelques années plus tard ainsi que l'ASIN qui avait été fondée, notamment par Christophe Blocher, pour lutter contre l'entrée de la Suisse à l'ONU au moment de la votation de 1986. De manière plus surprenante, le camp de l'opposition à l'EEE comporte aussi une partie des Verts. En effet, les sections alémaniques se prononcent contre, car la réglementation européenne est moins contraignante en terme d'écologie, mais aussi par crainte de perdre certains droits typiquement helvétiques

Si le camp du oui semble plus à même de mener à bien la campagne politique, ce ne sera pas le cas dans les faits. Durant la campagne, les partisans de l'accord ne seront pas forcément très organisés et surtout seront peu unis. En effet, les membres du Conseil fédéral ne sont pas tous d'accord alors que les institutions économiques, ainsi que les partis traditionnels, auront de la peine à rentrer dans la campagne et à faire passer un message commun.

C'est tout à fait le contraire dans le camp des opposants. Cela même si certaines sections cantonales de l'UDC se prononceront pour l'EEE, comme la section bernoise suivant en cela son conseiller fédéral Adolf Ogi. Les 2 principaux organes des opposants que sont l'UDC et mais aussi l'ASIN entreront très vite en campagne par rapport au reste de la classe politique. L'ASIN utilise d'ailleurs des arguments très émotionnels et assez populistes. Elle dénonce un « traité indigne d'un peuple libre » et souhaite « une vraie résistance ». Un homme marquera la campagne : Christophe Blocher. À cette époque, le tribun zurichois est président de l'ASIN et de la section zurichoise de l'UDC. Il est un très grand donateur pour l'UDC et même le principal support financier de l'ASIN. Très vite, il va utiliser ces deux entités pour se faire entendre. Il se fait le visage de l'opposition et use d'une communication que l'UDC reprendra par la suite à savoir des déclarations chocs, des affiches omniprésentes dans les rues, beaucoup de présence sur le terrain (surtout en suisse allemande) et un message simple qui se base sur la peur. Parmi les dangers évoqués par les opposants se trouvent la perte de souveraineté et de la neutralité, la baisse des salaires, la hausse du chômage ou encore l'ouverture des frontières pour les étrangers.

Le camp du oui entrera en campagne bien plus tard, de manière bien plus moins organisée et timorée. Le secteur économique sera d'ailleurs assez critiqué pour son

manque d'implication. Les partis traditionnels, eux, peinent à entrer en campagne. Chacun pensant que l'autre devrait faire plus d'efforts que lui. Les deux grands visages de la campagne pour le oui seront les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et René Felber. C'est, évidemment, problématique puisqu'ils seront souvent freinés par le fait qu'ils sont conseillers fédéraux et que beaucoup considèrent qu'en tant que tels, ils doivent faire preuve de plus de réserve. De plus, ce sont eux qui ont été les initiateurs de la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne et leur positionnement par rapport à l'EEE n'est pas des plus clairs pour une majorité de l'opinion. Les opposants dénonceront à de multiples reprises le fait que, selon eux, les deux conseillers fédéraux utilisent surtout l'EEE pour préparer l'adhésion à l'UE. Enfin, ces deux membres du gouvernement sont romands et ont un gros impact en Suisse romande mais beaucoup moins dans le reste de la Suisse. En Suisse alémanique, Christophe Blocher semble seul au monde car personne n'arrive à être le représentant de l'approbation. Les effets positifs de l'EEE sont donc très peu entendus par le peuple suisse surtout outre-Sarine. En effet, les partisans de l'EEE arrivent à peine à se faire entendre et sont sur la défensive. Au lieu de parler des avantages, ils passent leurs temps à essayer de convaincre le peuple que les arguments de l'UDC et de l'ASIN sont faux.

Au fil des mois, les sondages sont de plus en plus défavorables à une acceptation par le peuple de l'EEE. Le 13 novembre, Le Matin et la Basler Zeitung proposent un sondage où pour la première fois le non serait majoritaire. Un non à l'EEE commence à sembler inévitable. Certaines associations ou certains comités favorables à l'EEE commencent à se déliter. Mi-novembre, le président du PS suisse, Peter Bodenmann déclare qu'à moins d'un miracle l'Espace Économique Européen sera refusé par le peuple. Dans le même temps, un politologue de premier rang, Claude Longchamp, fait un bilan de la campagne et pointe les nombreuses erreurs du camp du oui à l'EEE. Alors que les opposants, notamment par la voix de Christophe Blocher, sont impeccables au niveau de la communication politique. Ils se concentrent sur des thèmes émotionnels et surtout ne parlent presque que de l'UE (donc très peu de l'EEE). Enfin, le manque d'unité des partisans est beaucoup trop fort et est révélé par un exemple très concret. Alors que les opposants ont une affiche unique multiplacardée dans tout le pays, les partisans en ont 9 différentes qui sont, de plus, beaucoup moins présentes.

Durant les dernières semaines de la campagne, le camp du oui, notamment les milieux économiques, mènera enfin une campagne digne de ce nom dans les dernières semaines de la campagne avec beaucoup plus de présence sur le terrain. Le Conseil fédéral sera encore plus présent toujours avec Delamuraz et Felber. En même temps,

certains sondages commencent à redonner le oui gagnant. De fait, un espoir de victoire du oui à l'EEE renaît dans les derniers jours avant le scrutin.

Enfin, relevons aussi que la campagne aura été particulièrement dure et intense. Pendant les 6 mois précédant la votation, l'on ne parle plus que de celle-ci. Le débat politique est totalement tourné vers l'Europe que ce soit pour l'EEE, ou pour une possible adhésion à l'UE. La campagne est aussi très dure. En effet, les deux camps s'opposent avec des arguments et des slogans particulièrement virulents. En Suisse allemande, certains défenseurs de l'EEE sont notamment accusés de « traîtres à la patrie ». Un peu partout dans le pays, l'on assiste à des affrontements intellectuels qui ne sont, parfois, pas loin de dégénérer. C'est dans ce climat irrespirable qu'arrive, enfin, le 6 décembre 1992.

### **2.2.5 6 décembre 1992, le dimanche noir**

Une des phrases les plus marquantes de l'histoire politique de la Suisse sera prononcée le soir du 6 décembre par le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz : « C'est un dimanche noir pour l'économie suisse, pour tous les partisans de l'ouverture ainsi que pour la jeunesse qui se voit privée d'un projet d'avenir ».

En effet, le 6 décembre 1992, la double majorité du peuple et des cantons a dit non à l'Espace Économique Européen. Le résultat est très serré. Le peuple refuse le texte à une très courte majorité : 50,3% des votants disent non à l'EEE soit seulement 23 105 voix de plus que les partisans de l'EEE. La désapprobation de l'EEE est plus nette au niveau des cantons. 18 cantons refusent le texte alors que 8 cantons l'acceptent. Toutefois, dans les cantons qui ont refusé l'EEE de justesse (Argovie, Berne, Soleure, Zoug, Zurich), il s'en est fallu de 60'721 voix pour que ceux-ci soient favorables au texte. La Suisse est donc passée très près d'avoir la double majorité nécessaire à l'entrée à l'Espace Économique Européen.

Le peuple s'est fortement mobilisé pour cette votation. La participation s'élève à 78,3%, ce qui est historique. Il faut remonter jusqu'à 1947 et le scrutin sur l'AVS pour retrouver une telle participation. Les résultats montrent un fort clivage entre les régions linguistiques, mais aussi entre les habitants des villes ou des campagnes (Annexe 1 – Carte suisse du vote).

Le « Röstigraben » est très marqué lors de cette votation. Tous les cantons romands ont accepté le texte avec le plus souvent une très forte approbation. Les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud acceptent l'objet à plus de 75 % ! Le oui à l'EEE n'est cependant pas une affaire latine. Le Tessin refuse à 61,5% le texte alors que

les cantons alémaniques de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne y sont également favorables. (Annexe 2 – Détails des résultats).

Les votes sont aussi très dissemblables entre les villes et les cantons. Cela, surtout en Suisse alémanique, où les villes ont le plus souvent voté pour l'EEE. Les villes de Berne (58,9%), Bienne (68,9%), Lucerne (52,1%), Zurich (52,1%) ou encore Winterthour (51,5%) ayant été favorables à l'objet.

De multiples facteurs peuvent expliquer ces clivages. Un premier facteur est que deux romands (les Conseillers fédéraux Delamuraz et Felber) ont symbolisé les adhérents à l'EEE. Dans le même temps, aucune figure politique alémanique n'a pu s'opposer à Christophe Blocher qui a vraiment été l'image de la campagne dans ce coin de pays. Un autre facteur est la différence de perception du gouvernement et des institutions (partis politiques traditionnels, économie, etc..) selon le statut social. Plus le statut social de la personne est élevé plus, statistiquement, elle aura fait confiance au gouvernement et aura voté oui. Enfin, la participation est très importante et les résultats montrent que les abstentionnistes habituels, mais aussi les indécis ont le plus souvent suivi la tendance de vote dans leur milieu. Les Alémaniques étant plus nombreux, « leurs » habituels abstentionnistes et indécis auront pesé lourd dans le résultat de ce scrutin.

Un « profil type » du citoyen défavorable à l'EEE sera esquissé après la votation. Le citoyen ayant voté non habite le plus souvent en Suisse alémanique dans un milieu rural. Il se définit politiquement comme étant de droite voir du centre et a plutôt un niveau d'éducation peu élevé.

Beaucoup d'observateurs indiqueront que le refus par le peuple de l'EEE a de nombreuses causes. La majorité s'accorde à dire que 2 éléments auront énormément pesé. Le premier élément important est la campagne politique réussie des opposants (ou celle ratée des partisans). Le second élément ayant impacté la votation est la confusion qu'a pu apporter le gouvernement et la classe politique par rapport à une possible adhésion à l'UE.

## **2.3 Les accords Bilatéraux**

### **2.3.1 Bilatérales 1**

Après l'échec de l'EEE, la flamme des partisans de ce texte va doucement s'éteindre. Dans un premier temps, des manifestations populaires ont lieu pour essayer de sauver l'EEE. Certains espèrent même pouvoir revoter sur cet objet. Finalement, une initiative populaire ayant pour objectif de faire partie de l'EEE sera déposée en septembre 1993.

Cependant, beaucoup ont tiré un trait sur l'EEE qui sera doucement oublié. Le peuple suisse ne revotera jamais sur l'Espace Économique Européen, l'initiative étant retirée en 1997.

Toutefois, l'économie suisse a beaucoup trop à perdre à ne pas pouvoir profiter du marché unique européen. De plus, la Suisse se retrouve politiquement très isolée en Europe puisque les trois derniers pays faisant aussi parti de l'AELE (Liechtenstein, Islande, Norvège) font eux, désormais parti de l'EEE. Le 25 février 1993, le Conseil fédéral annonce sa volonté de négocier des accords bilatéraux avec l'UE. Il espère pouvoir négocier surtout des accords économiques pour permettre à l'économie suisse de participer aussi au marché unique.

L'Union Européenne est prête à négocier avec la Suisse mais ce n'est pas sa priorité. Les négociations commenceront en décembre 1994. Ces négociations seront longues et la Suisse n'est pas en position de force. L'UE lui impose, notamment, la libre circulation des personnes. Cet objet ayant été une des raisons principales du non à l'EEE, la Suisse essaye par tous les moyens de ne pas l'inclure dans les négociations. Évidemment, la Suisse devra finalement céder. À plusieurs moments, les négociations semblent arriver à un point de non-retour. Dans le même temps les milieux économiques inquiets somment le Conseil fédéral et la diplomatie suisse à faire des concessions.

Finalement, le 12 décembre 1998, 7 accords sont conclus et signés par la Suisse et l'UE. À noter que l'UE a inclus une « clause guillotine », si l'un des accords est annulé par le peuple ou la Confédération helvétique, les 6 autres accords deviendraient caducs.

Environ 10 ans après le scrutin sur l'EEE, les 7 accords entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002. Avant cela, le peuple suisse a accepté ces accords le 21 mai 2000 par 67,2 %. La campagne avait été assez calme. L'UDC et Christophe Blocher trouvent le résultat des négociations mauvais, mais n'ont pas vraiment fait campagne contre ces accords bilatéraux. Les accords sont conclus sur :

- la libre circulation des personnes,
- la recherche,
- l'agriculture,
- les marchés publics,
- les obstacles techniques au commerce,
- les transports aériens
- les transports terrestres.

### 2.3.2 Bilatérales 2

À la suite d'une initiative populaire, le peuple aura l'occasion, en mars 2001, de voter sur une ouverture de négociation d'adhésion à l'UE. Le texte est largement refusé par 76,7 % du peuple.

En 2002, l'UE veut trouver des solutions avec la Suisse dans des domaines sensibles : l'imposition transfrontalière des revenus de l'épargne et la lutte contre la fraude. C'est ainsi que des négociations de nouveaux accords bilatéraux commencent. En effet, la Suisse a profité de ces enquêtes de l'UE pour demander sa participation aux accords de Schengen/Dublin. La Suisse avertit que son objectif prioritaire sera de sauvegarder les intérêts de la place financière. Les négociations de nouveaux accords bilatéraux commencent en juin 2002. Elles portent sur 10 dossiers, mais le libre échange des services sera abandonné par les deux parties.

Pour les autres sujets, la Suisse exige qu'ils aboutissent tous à un accord. Sans cela, la Suisse n'en ratifiera aucun. Contrairement aux négociations pour les premiers accords bilatéraux, la Suisse arrive à dicter ses conditions aux Européens. Durant ces négociations, la Suisse aura souvent le dernier mot.

Le 19 mai 2004 se finissent les négociations. Le résultat est très globalement favorable à la Suisse puisqu'elle obtient exactement ce qu'elle veut (Schengen/Dublin) tout en lâchant très peu de choses sur des domaines comme la fiscalité ou la lutte contre la fraude. Les 9 sujets sur lesquels la Suisse et l'UE ont pu trouver des accords de coopération sont :

- Schengen / Dublin,
- la fiscalité de l'épargne
- la lutte contre la fraude
- les produits agricoles transformés
- l'environnement
- la statistique
- les pensions
- l'éducation
- le programme MEDIA.

Les accords bilatéraux 2 sont entérinés par le parlement suisse le 26 octobre 2004. Contrairement aux premiers accords, ce sont plusieurs arrêtés fédéraux différents qui peuvent être remis en cause de manière individuelle par le peuple. Finalement,

Schengen/Dublin sera le seul accord où un vote aura lieu (à la suite d'un référendum).  
En 2005, Schengen/Dublin sera accepté par les Suisses (54,6% de oui) et deviennent officiels le 1<sup>er</sup> mars 2008

### **3. L'économie suisse plus de vingt ans après le vote**

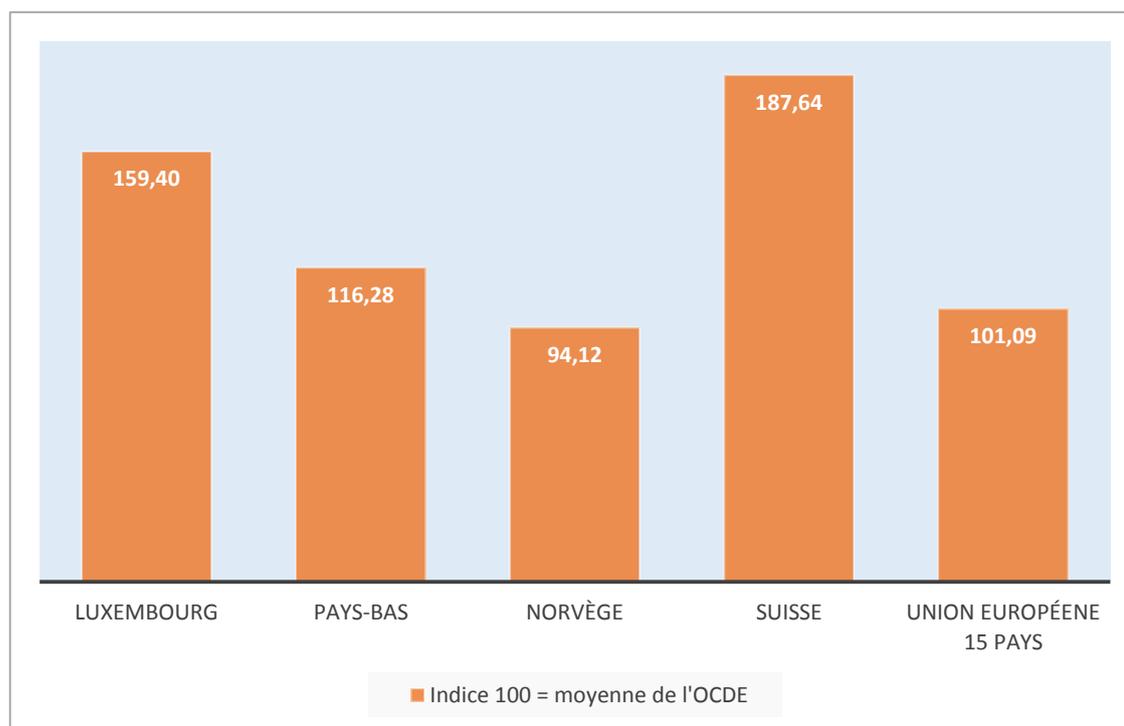
Pour pouvoir juger de l'évolution de l'économie Suisse depuis la votation du 6 décembre 1992, certains des plus importants agrégats économiques vont être examinés de 1970 à 2012. Cette période de temps va être, le plus souvent, segmentée en 3 parties. La première concerne la période précédant la votation sur l'EEE (1970-1992). Dans la deuxième partie, les années suivant la votation et courant jusqu'à la mise en place des accords bilatéraux seront observées (1992-2002). La troisième partie segmentée regroupe les années depuis la mise en place de ces accords jusqu'à 2012.

Pour mieux pouvoir comprendre et analyser l'économie helvétique, des comparaisons avec d'autres États européens sont particulièrement intéressantes. La comparaison va se faire avec 4 de ces États. Le Luxembourg est l'un d'eux en raison des nombreuses similitudes de son économie par rapport à celle de la Suisse. Pour la même raison, les Pays-Bas sont aussi intéressants à comparer d'un point de vue économique. Pour rappel, ces 2 pays figurent parmi les pères fondateurs de l'Union européenne. La Norvège se prête également bien à certaines comparaisons avec la Suisse. Pas forcément d'un point de vue de structure économique mais surtout car c'est un pays qui a décidé de rentrer dans l'EEE mais qui fait toujours partie de l'AELE. Enfin, les indicateurs économiques de l'Union européenne à 15 pays vont aussi être scrutés.

Pour tout cela, nous avons utilisé les bases de données de l'OCDE. Elles sont trouvables dans la section statistique de son site. De plus, relevons que les indicateurs économiques sont calculés avec les méthodes de l'OCDE. Ces méthodes de calculs peuvent différer de ce qui se pratique en Suisse ou dans d'autres pays.

### 3.1 Situation en 1970

Figure 1 : PIB en PPA en 1970



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Pour bien replacer les choses il faut se souvenir que d'un point de vue économique, la Suisse a très bien réussi l'après-guerre mondiale. En effet, entre 1945 et 1970, la Confédération a connu une expansion très marquée de son économie. Cette période, définie généralement entre 1943 et 1973, sera appelée la période des trente glorieuses en Suisse. Durant celle-ci, la Suisse a connu un taux de croissance annuel historique puisqu'il se monte en moyenne à 4,5%. La longueur de cette croissance est véritablement impressionnante et la variation du PIB sera positive chaque année à l'exception des années 1949 et 1958.

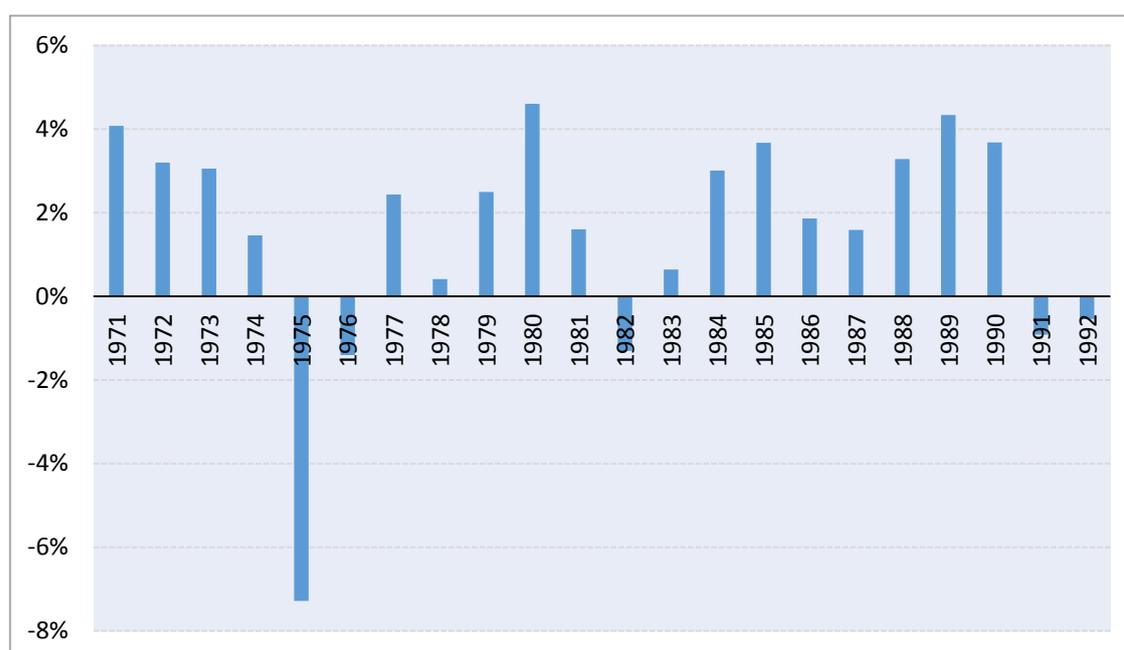
En 1970, l'économie suisse est donc au plus haut. La comparaison en produit intérieur brut par tête en parité de pouvoir d'achat est révélatrice de la très bonne tenue de l'économie suisse. Cet indicateur se monte à 6565 dollars par personne, ce qui est très élevé. En pondérant, cet indice avec la moyenne de l'OCDE, nous pouvons remarquer que la Suisse se trouve largement devant les pays européens comparables que ceux-ci se trouvent dans la CEE (Luxembourg, Pays-Bas) ou dans l'AELE (Norvège). Nous reviendrons sur cet indicateur plus tard.

## 3.2 Variation du PIB

Le PIB est un agrégat économique connu et utilisé par un grand nombre de personnes. Ce Produit Intérieur Brut permet de mesurer la production économique faite à l'intérieur du pays. D'une certaine manière, il représente la production de richesse dans un territoire donné. Ce sont les variations de ce PIB que nous allons analyser. Si elles ne permettent pas d'analyse poussée, cela donne l'occasion en revanche de bien comprendre les différents stades traversés par l'économie Suisse

### Variation du PIB 1971-1992

Figure 2 : Variation du PIB 1971-1992



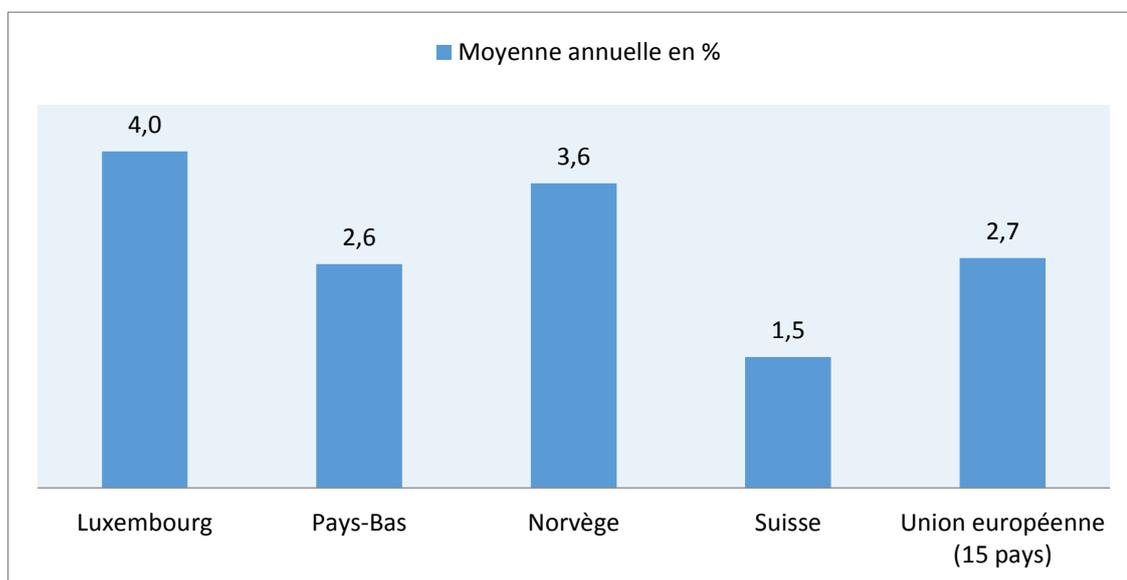
(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Au début des années 70, l'accroissement de l'influence de la CEE se fait sentir ; la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande la rejoignent dans ces années-là en quittant l'AELE. Toutefois, ça ne semble pas affecter l'économie suisse. D'autant que deux événements économiques importants et reçus positivement par les observateurs arriveront au cours ces années. En 1972, le peuple suisse accepte à une très large majorité (72,5%), l'accord de libre-échange passé entre la CEE et la Confédération helvétique. L'ALE facilite les échanges sur des produits industriels et agricoles. Cet accord ravit la Suisse, car il permet d'améliorer sa compétitivité économique sans devoir abandonner son autonomie vis-à-vis de la CEE. Le deuxième événement important du début de cette décennie est la fin des taux de change fixe du franc suisse avec le dollar américain.

Cependant, les pays occidentaux entrent dans une phase de surrégime de l'économie dont la très forte inflation est un indicateur fort. Le premier choc pétrolier éclate en 1973. Le prix du pétrole explose sous l'impulsion de l'OPEP. Ce choc se répercute sur toute l'économie mondiale et amène à la première crise économique depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est en 1975 que la Suisse va éprouver cette crise, car, durant cette année, le PIB suisse recule de 6,7 %. Cette baisse est absolument colossale. Elle est notamment plus grande que les baisses annuelles du PIB durant les 2 guerres mondiales. Il est également intéressant de noter que le PIB recule aussi en 1976, mais de façon bien moins importante que l'année précédente. Une autre crise pétrolière touchera l'économie mondiale et la Suisse au début des années 80. Elle sera bien moins forte que la première.

Les années 80 seront quand même globalement positives pour le PIB suisse. Le PIB aura une variation positive égale ou dépassant les 3 % à cinq reprises. La période où l'on enregistre les plus grandes variations positives sera de 1988 à 1990. Si ces trois années sont particulièrement bonnes pour l'économie helvétique, elles seront suivies d'une période de stagnation très forte pour la Suisse.

Figure 3 : Variation PIB 1971-1992



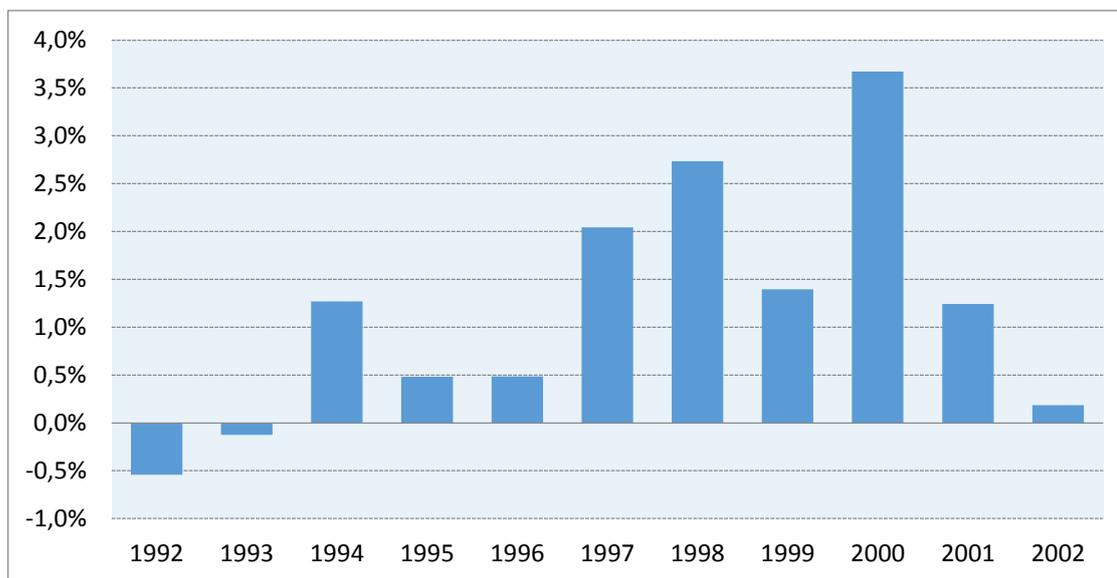
(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Durant cette période, le PIB brut suisse a varié de manière positive entre 1971 et 1992, mais de manière faible en comparaison internationale. Il a augmenté en moyenne de 1,5% par année alors que celui de la Norvège a augmenté de 3,6 % et celui du Luxembourg de 4,0%. L'augmentation du PIB suisse est aussi à plus d'un point de la Hollande qui a pourtant aussi vu son PIB en PPA baisser lors des deux décennies. Il faut

aussi garder en mémoire que durant les « trente glorieuses », le PIB suisse avait augmenté en moyenne de 4,5%.

### 3.2.1 Variation du PIB 1992-2002

Figure 4 : Variation du PIB 1992-2002



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

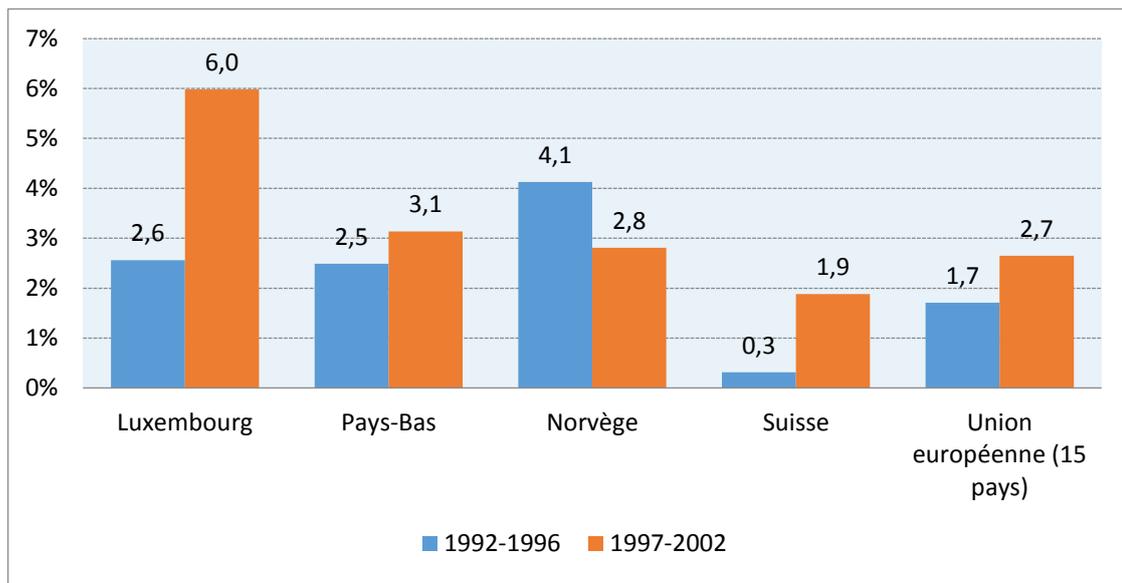
Le début de cette décennie sera dur pour la Suisse. En effet, la bulle immobilière qui éclate en 1991 se fait sentir durant la moitié de la décennie. Le PIB ne repart vraiment qu'en 1997. La décennie 1990 (surtout la première moitié) est marquée par une restructuration de l'économie. Toutefois, les changements ont duré longtemps et ont profondément marqué le peuple suisse en plus de coûts forcément élevés. Les exemples les plus marquants de cette restructuration sont sûrement les fusions de grandes sociétés (fusions amenant, notamment, à la création de Novartis et UBS), les changements de statuts des régies fédérales (Swisscom, CFF) ou encore l'augmentation des échanges commerciaux que la Suisse effectue avec l'étranger.

Puis, le début des années 2000 est marqué par l'éclatement de la bulle technologique. Avant cela, les entreprises travaillant dans les secteurs d'internet et de la télécommunication ont connu de très bonnes performances durant quelques années. Ces secteurs ont beaucoup apporté à l'économie mondiale et même beaucoup rapporté sur les marchés boursier et financier. En 2000, la bulle technologique explose en emportant dans sa chute les grandes bourses mondiales, ralentissant ainsi l'activité économique mondiale. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 auront aussi un impact négatif pour l'économie mondiale.

Évidemment, ces événements se répercuteront en Suisse (surtout en 2002 et 2003) mais avec une envergure bien moindre que dans la majorité des pays industrialisés.

### 3.2.2 Variation du PIB

Figure 5 : Variation PIB 1992-2002

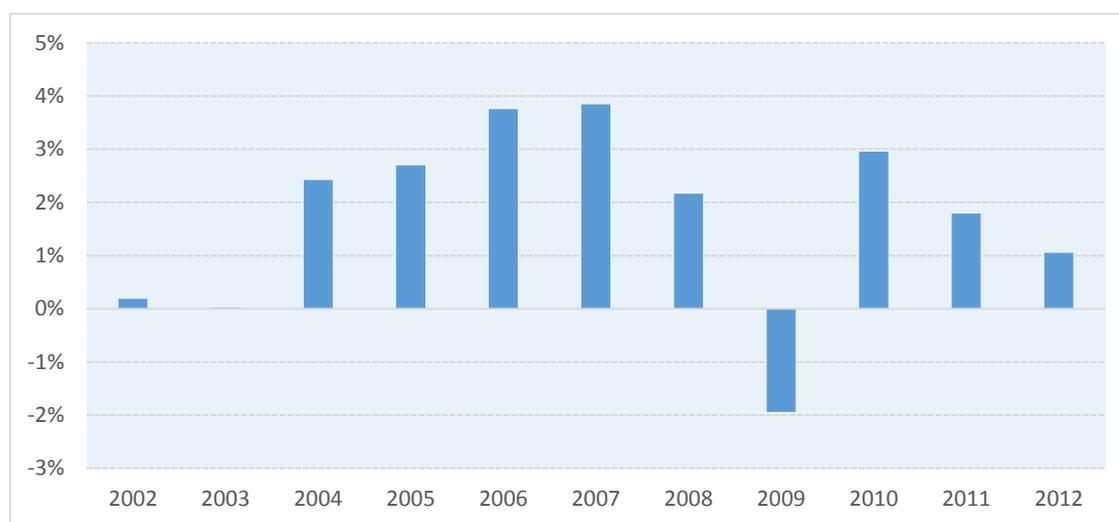


(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

La Suisse est la seule nation fortement industrialisée à être aussi rudement touchée par une crise. Entre 1992 et 1996, la variation du PIB n'est que de 0,3 %. Sur cinq ans, c'est un taux historiquement bas pour la Suisse. La comparaison internationale n'est d'ailleurs pas à l'avantage de la Suisse. Les 15 pays formant l'Union Européenne ont une croissance annuelle de 1,7 % durant cette période. Le Luxembourg et les Pays-Bas connaissent une augmentation moyenne quasi similaire aux environs de 2,5%. La Norvège, utilisant au mieux les perspectives nouvelles qui lui sont offertes par l'EEE, voit son PIB augmenter de 4,1% en moyenne. Les années suivantes seront meilleures (1,9% d'augmentation moyenne du PIB entre 1997 et 2002), mais encore très loin des performances de la Norvège (2,8%), des Pays-Bas (3,1%) et surtout du Luxembourg (6,0%). Les 15 nations de l'UE voient en moyenne aussi leur PIB augmenter bien plus vite que celui de l'Helvétie.

### 3.2.3 Variation du PIB 2002-2012

Figure 6 : Variation PIB 2002-2012

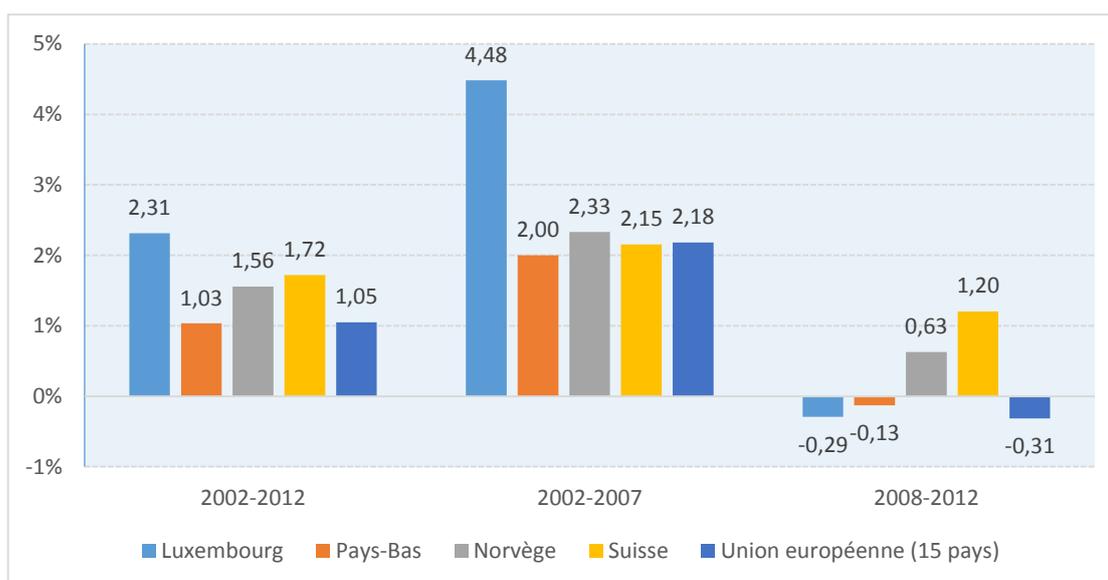


(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

L'économie suisse doit, à nouveau, faire face à une crise économique quand les premiers accords bilatéraux se mettent en place. En effet, entre 2002 et 2003, la Suisse subit de plein fouet les conséquences de l'éclatement de la bulle technologique ainsi que les retombées des attentats du 11 septembre 2001. La croissance du PIB de la nation helvète est presque nulle durant ces années (0,18 % d'augmentation en 2002 et même seulement 0,02 % d'augmentation en 2003.). Cependant, la restructuration de l'économie, opérée à la suite de la crise immobilière du début des années 90, permet à l'économie suisse de retrouver, dès 2004, une croissance élevée. De fait, cette crise du début des années 2000 aura été bien moins significative pour l'économie helvète que celle du début des années 1990, mais aussi que les 2 crises pétrolières ou même que la crise des subprimes à venir.

La crise des subprimes éclate durant l'été 2007. Si c'est la bulle immobilière étatsunienne qui explose, ce sera toute l'économie mondiale qui subira les conséquences. La Suisse ne sera pas épargnée et verra son PIB baisser de 1,94 % en 2009. Pourtant, l'économie suisse avait vu son PIB en constante augmentation entre 2003 et 2007. Le point culminant sera atteint en 2007, malgré le début de la crise, où le PIB aura augmenté de 3,84 %. Dès 2008, les effets de la crise se font sentir, le PIB n'augmente que de 2,16 %, soit le taux le plus bas des 5 dernières années. Cependant, il est à noter qu'après la terrible année 2009, l'économie suisse a la capacité de dégager de la croissance lors des trois années suivantes.

Figure 7 : Variation moyenne PIB 2002-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

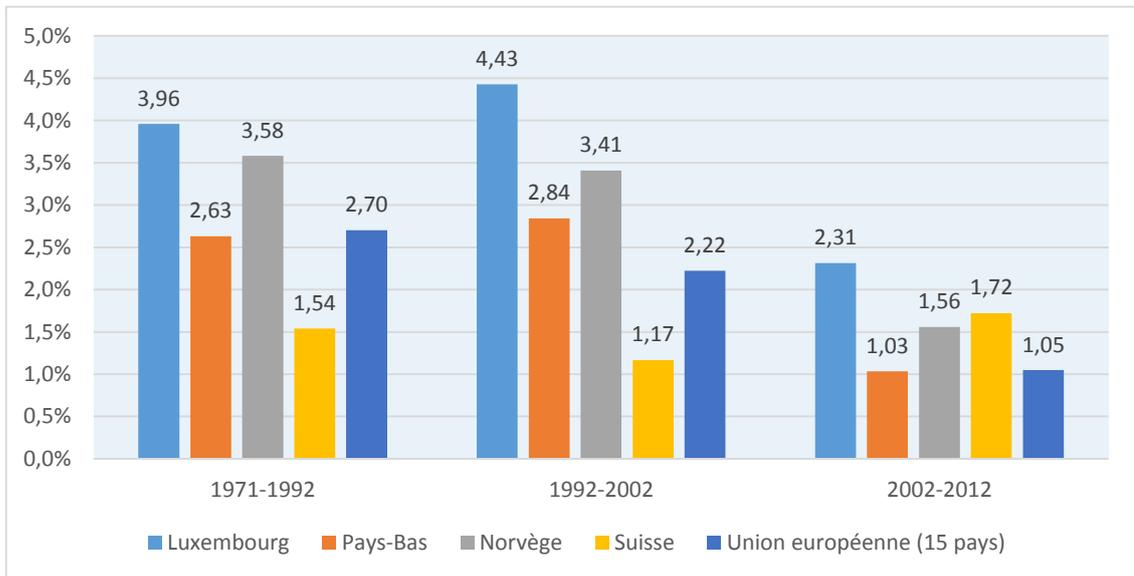
Cette crise est considérée comme étant la plus rude pour le système économique mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Néanmoins, la Suisse y aura particulièrement bien résisté en comparaison internationale. Avant cette crise, le PIB suisse augmente en moyenne de 2,15 % entre 2002 et 2007. Cette croissance helvète est plutôt bonne car similaire à de nombreux pays comme la Norvège (2,33 % de croissance lors de cette période) ou la Hollande (2%). Les 15 premiers pays de l'UE ont aussi, en moyenne, une croissance semblable. Évidemment, certains pays comme le Luxembourg enregistrent des augmentations beaucoup plus fortes (4,48% en moyenne), mais le résultat est déjà bon pour la Suisse.

Entre 2008 et 2012, la croissance moyenne sera de 1,20 en Suisse. Si c'est presque un point moins élevé qu'entre les années 2002-2007, c'est une croissance très élevée pour la période. En effet, dans le même temps, la très grande majorité des pays d'Europe connaissent un taux de croissance négatif comme c'est le cas pour les Pays-Bas (-0,13 % en moyenne), les 15 premiers membres de l'UE (-0,31%) et même le Luxembourg (-0,29%). La Norvège sera un des seuls autres pays d'Europe à connaître un taux de croissance positif entre 2008 et 2012 avec une moyenne de 0,63%.

Entre 2002 et 2012, la Suisse a donc un taux de croissance moyen de 1,72% ce qui est particulièrement élevé en comparaison européenne. Si un pays comme le Luxembourg connaît un taux de croissance plus élevé, soit 2,31% en moyenne, il le doit surtout à son impressionnant dynamisme avant la crise des subprimes.

### 3.2.4 Variation du PIB 1971-2012

Figure 8 : Variation moyenne PIB 1970-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Comme dit précédemment, l'économie helvète a subi cinq crises depuis 1970. Les crises ont eu un impact très différent sur l'économie suisse. Par exemple, nous avons vu que la Suisse a bien résisté en comparaison internationale à la crise de 2008. A contrario, la crise de 1990 a été particulièrement douloureuse pour la Suisse.

Lors de la première période couverte dans ce travail (1970-1992), la Suisse a vu son PIB augmenter en moyenne de 1,52 % par année. Puis une variation moyenne de 1,17% par année sera enregistrée entre 1992 et 2002. Enfin, c'est lors de la décennie partant de 2002 à 2012 que les variations moyennes les plus élevées ont été enregistrées.

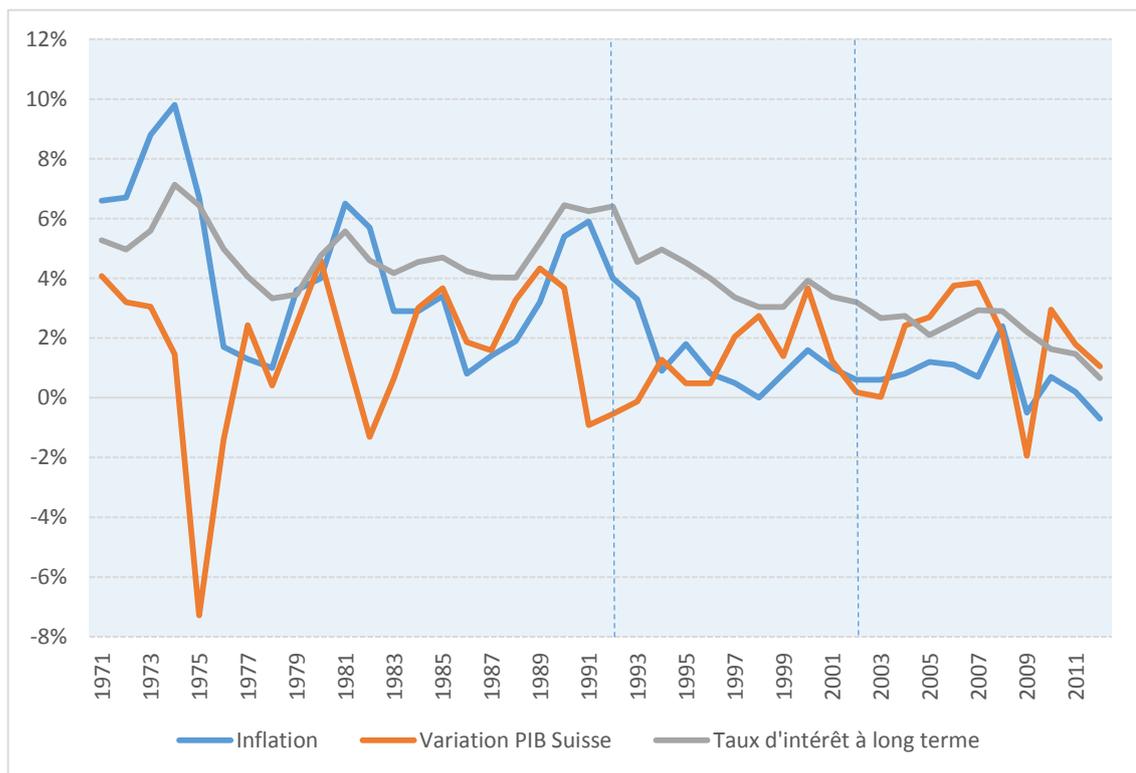
En comparaison internationale, il est possible de s'apercevoir que ces variations moyennes du PIB sont basses par rapport aux autres états européens. L'impact de la crise des années 1990 et la restructuration qui s'en est suivie font que la variation annuelle est particulièrement basse entre 1992 et 2002. Au contraire, entre 2002 et 2012, la Suisse qui a bien résisté à la crise de 2008 et qui bénéficie des accords bilatéraux enregistre les augmentations annuelles les plus fortes.

### 3.3 Inflation et taux d'intérêt à long terme

Ce chapitre va traiter de l'inflation. On parle d'inflation en cas de hausse générale des prix. L'inflation est souvent évaluée sous l'angle d'un indice des prix à la consommation (IPC). Si elle est difficile à réguler, elle fait l'objet d'une attention toujours très forte de la part du gouvernement et de sa banque centrale. Ses conséquences pouvant être qualifiées de positives ou de négatives, c'est un indicateur scruté par une grande majorité d'agents économiques.

Le taux d'intérêt à long terme est aussi abordé dans ce chapitre. Il représente le taux auquel un agent économique est prêt à payer pour un prêt de longue durée. Ici, ce sont les taux d'intérêt pour une obligation d'État à 10 ans qui sont détaillés. Instrument monétaire puissant c'est aussi souvent un indicateur clé pour déterminer la force et l'état de l'économie d'une nation.

Figure 9 : Inflation, PIB et taux d'intérêt 1971-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

### **3.3.1 Inflation et taux d'intérêt 1971-1992**

Les prix en Suisse ont aussi connu une très forte augmentation lors de la première, mais aussi lors de la seconde crise pétrolière. Durant ces deux crises, le PIB diminuait fortement. La première crise aura été bien plus forte cependant. L'éclatement de la bulle immobilière arrive en 1991 et aura des conséquences durant toute la décennie pour l'économie suisse. Les variations moyennes de prix et de PIB sont presque similaires à celles de la deuxième crise pétrolière.

Dans le début des années 90, la bulle immobilière helvétique explose notamment suite à la forte hausse des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt à 10 ans montent en flèche. Cette montée des taux en Suisse s'explique par des politiques monétaires restrictives menée par la BNS. Elle fait suite à de grands changements et événements marquant la fin des années 80 et le début des années 90 comme l'invasion du Koweït ou l'éclatement de l'URSS. Evidemment, c'est également un instrument monétaire qui est utilisé pour essayer de réguler l'inflation extrêmement importante connue durant ces années.

### **3.3.2 Inflation et taux d'intérêt 1992-2002**

La BNS essaye de réduire au maximum une inflation étant beaucoup trop forte au début des années 90. Rapidement, les prix arrêteront d'augmenter de façon inconsidérée. De 1992 jusqu'en 1998, les courbes de l'inflation et de l'augmentation moyenne du PIB connaissent des courbes inverses. L'inflation en Suisse diminue presque continuellement alors que le PIB augmente.

Cependant, c'est surtout à partir de 1997 qu'il est possible de vraiment s'apercevoir que l'économie en Suisse se relance. Cette reprise a été possible, car, en 97, l'inflation a pu être contenue et la politique monétaire de la Suisse est devenue moins restrictive. Le PIB suisse est à nouveau dans une dynamique très positive lorsque la bulle technologique éclate. La Suisse résiste bien, mais voit, en 2002, son inflation être plus forte que son augmentation du PIB. En fait, l'inflation suit la même tendance que les taux d'intérêt à long terme. Après la très forte augmentation des taux d'intérêt juste avant la crise immobilière, les taux baissent au cours des années 90. Il faut noter que dans la majorité des pays d'Europe occidentale, les taux d'intérêt à long terme ont effectivement aussi baissé lors de cette décennie.

### **3.3.3 Inflation et taux d'intérêt 2002-2012**

Au cours de cette décennie, la Suisse retrouve un peu de sa superbe. Son PIB nominal est un des plus hauts d'Europe sur cette période. De plus, son PIB va croître tous les ans à l'exception de 2008. Le pays semble donc avoir bien résisté à la crise et cela même si le PIB suisse n'a pas encore retrouvé les mêmes taux de croissance qu'avant 2008.

La Suisse a une inflation qui reste stable avant la crise. En effet, l'inflation est de 0,6 en 2002 et est de 0,7 en 2007. À noter un léger pic en 1,2. Le taux n'est donc pas très élevé et reste constant. En 2008, alors que la croissance du PIB commence à ralentir (2,16 % de croissance), l'inflation va, fortement augmenter pour atteindre 2,4 % cette année-là. L'inflation passe donc au-dessus de la croissance pour la première fois depuis 2003. Cela sera aussi le cas l'année suivante où la Suisse subira une décroissance de son PIB en même temps qu'une légère déflation. À partir de 2010, la situation revient à la «normale», avec une croissance retrouvée d'environ 3% et une inflation positive de 0,7%. Toutefois, les 2 courbes suivent la même courbe légèrement descendante les années suivantes ce qui fait que la Suisse va connaître faible déflation de -0,7% en 2012.

Entre 2002 et 2012, les taux d'intérêt en Suisse vont rester sur la même tendance que connaissent les décennies précédentes : les taux d'intérêt décroissent de plus en plus. En effet, le taux d'intérêt à long terme passe de 3,2 % en 2002 à 0,65 % en 2012. Lors de cette période, outre une certaine volonté de la BNS pour que ces taux décroissent un peu, de nombreux éléments peuvent expliquer cette baisse quasi constante des taux d'intérêt. Les accords bilatéraux passés entre la Suisse et l'UE et d'autres événements politiques ont fait que les investisseurs ont considéré la Suisse comme un pays encore plus stable au milieu d'une Europe où les institutions semblent vaciller. De plus, comme à chaque crise économique, la monnaie suisse s'apprécie fortement ce qui permet aussi une baisse des taux d'intérêt. Il est aussi intéressant de noter que c'est surtout depuis la crise que ces taux d'intérêt ont baissé en Suisse soulignant encore une fois la bonne résistance de la Suisse à cette crise de la fin des années 2000.

### **3.3.4 Inflation et taux d'intérêt 1971-2012**

Depuis 1971, l'inflation et les taux d'intérêt à long terme ont eu des réactions très intéressantes par rapport aux différentes phases qu'a pu connaître l'économie, notamment lors des crises.

Les deux crises pétrolières et la crise du début des années 1990 ont amené à chaque fois à un net ralentissement de l'activité économique en Suisse. Elle a tellement ralenti

que le PIB a été fortement négatif lors des années les plus dures de ces crises. Il est possible de constater qu'au moment où ces crises ont éclaté, l'inflation était à chaque fois dans une phase de forte hausse. Elle était même arrivée à un taux de 10% avant la première crise pétrolière ! D'une certaine manière, la surchauffe économique qui créait la forte hausse des prix a été un indicateur clair des crises à venir.

Les deux crises survenues lors des années 2000 confirment cet état de fait même si l'inflation était tout de même bien moins élevée que lors des précédentes crises. Aux moments où l'économie helvétique a subi ses deux gros ralentissements, l'inflation était proche de 4%. Ce chiffre est bien moins élevé que ce qu'il a été possible de connaître dans le passé. Toutefois, il est aussi bien plus élevé que le seuil maximal de 2% d'inflation qu'essaye d'atteindre la BNS.

Lors des deux crises pétrolières mondiales qui ont répercuté leurs effets sur la Suisse, les taux d'intérêt à long terme ont réagi de la même façon que l'inflation. Évidemment, leur nature est plus « stable » et les mouvements ont été moins marqués que pour ceux de l'inflation. Cela étant, les taux d'intérêt étaient très hauts lors des éclatements des bulles pétrolières.

La crise du début des années 1990 a été aussi marquée par des taux historiquement élevés. Ils étaient dus au fait de la politique suisse. En effet, la Suisse devait alors combattre une très forte inflation et avait décidé, par l'intermédiaire de la BNS, de fixer des taux d'intérêt très haut. Cela avait pour but de ramener une certaine stabilité des prix suisses. Fixer des taux d'intérêt aussi hauts avait, notamment, pour but de faire augmenter l'épargne. Mais cette politique monétaire consistant à fixer des taux d'intérêt couplée à l'explosion de la bulle immobilière en Suisse fut un des facteurs expliquant que la Suisse a subi cette crise d'une façon aussi forte à l'échelle mondiale. L'économie suisse mit beaucoup de temps pour s'en remettre de cette crise. En effet, la BNS fit passer ces taux d'intérêt sous les 3% qu'à partir de 1994, car les pressions inflationnistes étaient encore très présentes. De plus, l'économie suisse était en train de se restructurer lors de ces années. Le PIB ne repartira vraiment qu'à partir de 1996.

Depuis le milieu des années 1990, les taux à long terme n'ont presque fait que de baisser à l'exception de la légère hausse survenue dans les premiers mois suivants la crise des subprimes. Depuis 2012, les taux d'intérêt sont même passés en dessous de 1 %. Désormais, ces taux sont donc très bas.

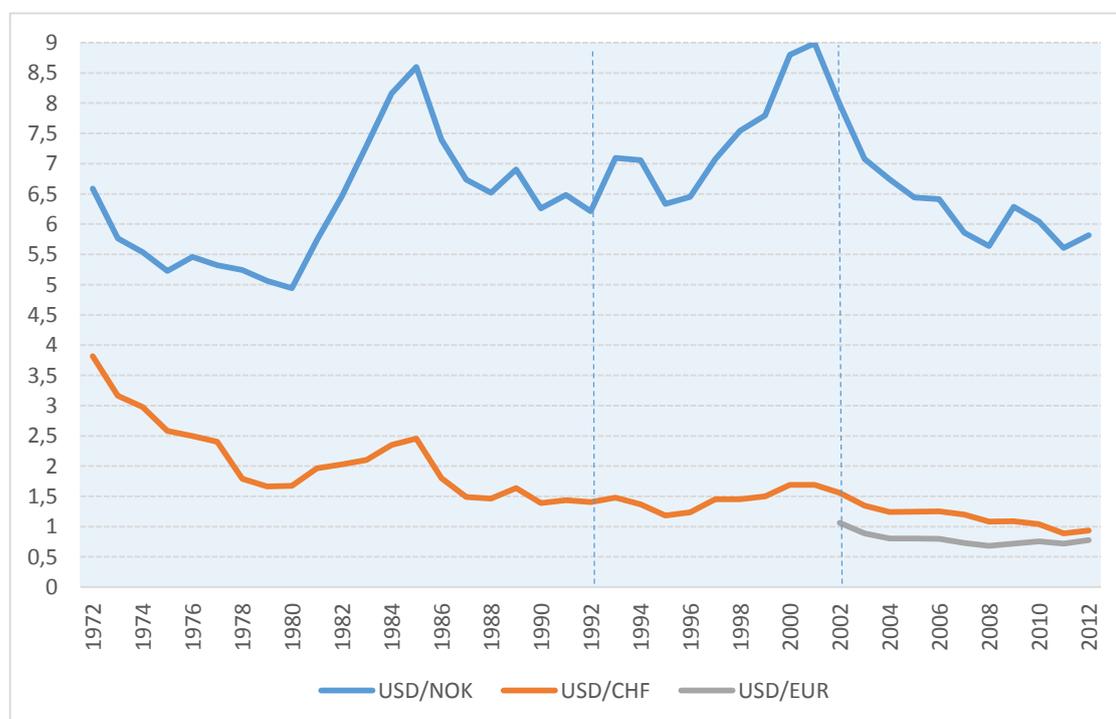
Entre 1994 et 2007, l'inflation suisse est restée positive, mais sans dépasser le seul de 2%. Cependant, en 2009, à la suite de la crise des subprimes, on enregistre une déflation

de 0,5 en Suisse. En 2009, cela constitue la première fois, en cinquante ans, que la Confédération helvétique n'enregistre pas d'inflation. Depuis 2012, la Suisse connaît à nouveau une période de déflation après deux années de légère inflation. Même si cette déflation est faible, cela reste un problème à régler rapidement pour l'économie suisse. Certains vont même jusqu'à demander l'instauration d'un taux d'intérêt négatif qui permettrait de relancer l'économie en rendant l'épargne inefficace. Toutefois, l'instauration d'un taux négatif est très peu probable en considérant le peu de partisans de cette idée et l'expérience suédoise (pays qui a pratiqué ces taux négatifs pour contrer la déflation il y a quelque temps, les résultats se sont montrés décevants). Si beaucoup de pays en Europe enregistrent actuellement de la déflation ou une inflation très faible, des pays comme les Pays-Bas ou la Norvège ont une inflation qui reste autour de 2% depuis quelques années.

### 3.4 Taux de change

Le taux de change de la monnaie est un indicateur clé d'une économie nationale. Encore plus en Suisse, où l'on qualifie régulièrement le franc de monnaie forte. Nous allons voir si le franc suisse peut véritablement être qualifié comme étant fort et son évolution lors de ces dernières décennies.

Figure 10 : Taux de change par rapport à l'USD 1972-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

### **3.4.1 Taux de change 1972-1992**

Après la fin du premier choc pétrolier, le franc suisse s'est fortement apprécié. C'est lors de la première crise pétrolière que beaucoup de capitaux ont été investis en CHF. Mais ce n'est pas la seule monnaie à s'être appréciée durant la crise pétrolière. Par exemple, la couronne norvégienne s'est, elle aussi, fortement appréciée à la suite du choc pétrolier de 1973. Si le franc suisse a continué de s'apprécier de façon relativement constante entre 1972 et 1992 notamment à la suite des différents chocs économiques mondiaux, la couronne norvégienne a finalement un taux de change par rapport au dollar américain qui sera relativement similaire en 1972 (6.59 NOK pour 1 USD) et en 1992 (6.21 NOK pour 1 USD). La monnaie helvétique est passée dans ce laps de temps de 3.8 CHF pour 1 dollar en 72 à 1.4 CHF pour 1 dollar en 1992.

### **3.4.2 Taux de change 1992-2002**

Le fort recul de l'économie connu entre 1991 et 1993 nuit beaucoup à la Suisse. Une politique monétaire restrictive depuis 1988 est utilisée par la BNS pour lutter contre l'inflation mais, également, pour empêcher que le franc ne s'apprécie. Cette politique restrictive se reflète à travers les taux d'intérêts qui sont particulièrement élevés jusqu'en 1995. Une partie du ralentissement économique peut aussi lui être imputé. Le contexte politique international de l'époque étant particulièrement instable, de nombreux investisseurs veulent profiter de la monnaie suisse toujours considérée comme une monnaie refuge. La politique restrictive de la BNS a pour conséquence de permettre au franc suisse de ne pas devenir « trop fort ». En 1992, le taux de change pour 1 dollar est de 1.4062 franc suisse. Il s'appréciera (1.1824 en 1995), mais, en 1997, il est à un taux de 1.4513 soit un taux similaire à 1992. Entre 1997 et 2002, le taux de change se modifie légèrement et culmine à 1.55 franc pour 1 dollar. Dans le même temps, la majorité des monnaies des pays industrialisés verront leur taux avec le dollar baisser. Le cours de la couronne norvégienne notamment variera énormément durant cette période. Toutefois, contrairement à la monnaie suisse et malgré le fait qu'elle est aussi considérée comme une valeur refuge par de nombreux investisseurs, la couronne norvégienne se déprécie et passe, pour 1 dollar, de 6.2145 NOK en 1992 à 7.9838 NOK en 2002.

### **3.4.3 Taux de change 2002-2012**

Monnaie devenue refuge, le franc suisse va, à son d'habitude, s'apprécier en temps de crise. Il est aussi à noter que le dollar va perdre beaucoup de valeur contre nombre de monnaie entre 2002 et 2012. C'est, notamment, dû au fait que le gouvernement américain n'hésite pas à faire marcher la planche à billets en temps de crise.

Il est néanmoins intéressant d'opposer la cotation de l'euro et du franc suisse par rapport au dollar à de cette période. Lors des années suivantes, l'éclatement de la bulle technologique conduit le dollar américain à se déprécier de façon quasi similaire face à la monnaie américaine et à la monnaie européenne. Le taux de change de l'euro pour 1 USD est passé de 1.06 en 2002 à 0.68 en 2008 et dans le même temps le taux du CHF est passé de 1,56 en 2002 à 1.08 en 2008. La tendance aura donc été globalement la même pour les deux monnaies.

Mais en 2008, l'Union Européenne se retrouve, elle aussi, en difficulté. Les marchés font de moins en moins confiance en l'euro. De fait, la monnaie Suisse, qui continue de s'apprécier par rapport au dollar va aussi s'apprécier par rapport à l'Euro. Le franc suisse devient de plus en plus fort. À tel point, qu'en 2012, la BNS fixe un taux plancher de 1.20 pour le change entre l'euro et le franc suisse. Taux qui permet, selon la BNS de ne pas pénaliser les exportations suisse et, donc, de soutenir l'économie suisse.

En effet, comme nous l'aborderont plus tard depuis les années 1990, l'indice d'ouverture au commerce et surtout les exportations ne cessent d'augmenter en Suisse. La tendance se confirme lors des premières années de cette période. Suite à la crise, l'indice d'ouverture va fortement baisser en 2009 mais remonte pour bientôt atteindre le niveau qui était le sien avant cette crise.

#### **3.4.4 Taux de change 1972-2012**

En 1973, faisant suite à la politique inflationniste aux États-Unis qui a notamment stoppé la convertibilité entre l'or et le dollar, le franc suisse passa au système de changes flottants. La Suisse s'offre à ce moment la possibilité de dicter, elle-même, sa politique monétaire. La BNS, qui gère de manière indépendante cette politique monétaire, essaye depuis d'appliquer une politique visant une inflation positive mais maîtrisée (avec pour objectif 1 % d'inflation, actuellement la BNS vise un taux d'inflation de 2 %).

Lors de ces années, l'inflation est très haute en Suisse (près de 10% en 1974). La BNS use de ces nouveaux instruments monétaires pour essayer de contrer cette très forte hausse des prix. Malheureusement, la première crise pétrolière éclate, le franc suisse prend de la valeur sur les marchés ce qui rend la politique monétaire difficile. De fait, de nombreux observateurs considèrent que la politique monétaire de la BNS a surtout amplifié le ralentissement de l'économie suisse durant ces années.

En quelques années, le franc suisse s'apprécie énormément par rapport à la monnaie américaine. S'il faut 3,16 CHF pour acheter 1 dollar en 1973, il ne faut plus que 1,88 CHF en 1978. Au fil des ans, la monnaie suisse va être considérée comme une valeur

refuge lors des crises économiques. En effet, le pays peut se targuer d'être stable politiquement, d'adopter une certaine neutralité qui lui permet de n'être engagé dans aucun conflit armé et d'avoir une économie suffisamment robuste et diversifiée pour résister à une monnaie forte. De plus, au contraire de certains pays scandinaves, comme la Norvège ou la Suède qui font tout pour que leurs monnaies ne soient pas considérées comme des valeurs refuges, la Suisse s'accommode relativement bien de cela. Toutefois, c'est surtout en temps de crise que la monnaie suisse attire les investisseurs. Pour un pays de plus en plus tourné vers l'exportation, ce n'est évidemment pas une bonne nouvelle car en période de crise tous les biens exportés deviennent plus chers dans les autres pays. Toutefois, avec l'arrivée de la monnaie européenne, le dollar américain n'est plus la seule grande monnaie de référence. D'autant plus que la Suisse fait la majorité de ses échanges commerciaux avec l'UE.

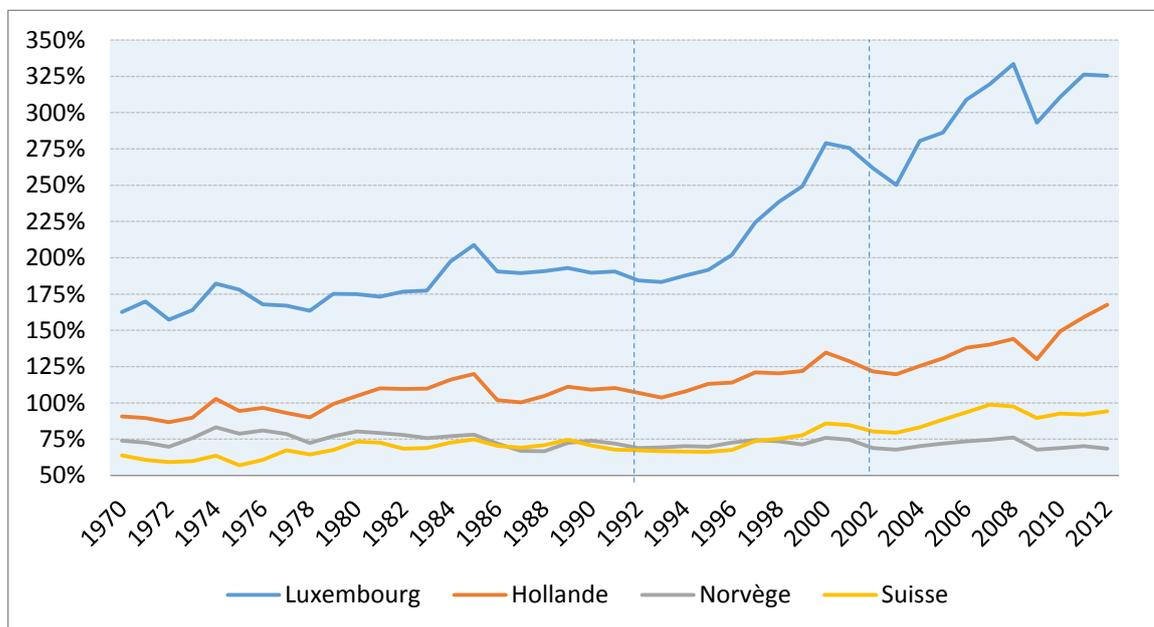
En 2002, quand l'Euro met, notamment, en service sa monnaie fiduciaire, le cours du franc suisse par rapport à l'euro est de 1,45. Les années suivantes, le franc suisse se déprécie par rapport à l'Euro et arrive à un taux de conversion de 1,67 en 2007 ; soit une perte de valeur de 15 % étalée en cinq ans. Cette dépréciation de la monnaie suisse par rapport à la monnaie européenne étonne et interroge en Suisse. La question de savoir si le franc suisse est encore une monnaie refuge se pose à cette époque. D'aucuns estiment même qu'avec l'arrivée de l'euro, le franc suisse arrêtera de prendre de la valeur en temps de crise.

Cette prédiction ne se vérifie pas du tout lorsque la crise des subprimes éclate. Le franc suisse va s'apprécier de plus en plus face à l'euro, mais aussi face au dollar. Depuis 2011, il faut moins de 1 franc suisse pour acheter 1 dollar. En 2011, le franc suisse a aussi énormément gagné par rapport à la monnaie européenne qui s'échange pour environ 1,10 CHF. Toutefois, pour la BNS, ce taux est trop bas car il menace de nombreuses entreprises exportatrices. Elle fixe un plancher de 1,20 CHF pour 1 euro pour que l'économie ne soit pas trop pénalisée. Ce taux plancher est toujours en vigueur et la BNS a réussi à le faire respecter. L'appréciation du franc provient notamment beaucoup des épargnants européens qui plaçaient dans la monnaie suisse pour profiter du fait qu'elle est moins exposée aux risques financiers européens. À noter également que selon de nombreux analystes comme le Crédit Suisse ou le FMI, le franc est toujours surévalué, il devrait s'échanger à 1,30 CHF pour 1 euro.

### 3.5 Indice d'ouverture au commerce

L'indice d'ouverture au commerce mesure, pour un pays, l'importance des échanges internationaux effectués par rapport à la richesse produite. De fait, un pays avec un taux d'ouverture au commerce très élevé a une économie fortement tournée vers l'étranger alors que dans le cas contraire son économie est fortement indépendante et fermée aux autres pays. Cet indice est calculé comme étant la somme des exportations et des importations ensuite divisée par le PIB ( $\frac{X+M}{PIB}$ ). Le rapport entre exportation et importation est aussi abordé dans les pages suivantes.

Figure 11 : Indice d'ouverture au commerce 1970-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

#### 3.5.1 Indice d'ouverture au commerce 1970-1992

Lors de cette période, l'indice d'ouverture au commerce de la Suisse, n'augmente pas vraiment et reste plutôt stable. Cet indice est d'ailleurs relativement peu élevé en Suisse. Les mêmes tendances sont aussi détectables pour la Norvège. Par contre, il est possible de voir des tendances bien différentes avec les pays appartenant à la CEE. Déjà, la Hollande et le Luxembourg ont une économie beaucoup plus ouverte au commerce extérieur (surtout le Luxembourg). Sur la période, il est aussi possible de voir que l'indice réagit de façon similaire entre la Hollande et le Luxembourg. De plus, ces deux pays augmentent d'environ 10 % leur balance commerciale avec l'étranger par rapport à leur PIB.

### **3.5.2 Indice d'ouverture au commerce 1992-2002**

Lors de la restructuration de l'économie qui a eu lieu en Suisse, l'augmentation des échanges commerciaux avec l'étranger est un point important. Le rejet de l'EEE par le peuple a pourtant empêché les entreprises et institutions suisses de profiter de tous les avantages du marché européen. Toutefois, l'économie suisse, même sans les accords de l'EEE, va accorder de plus en plus d'importance aux échanges commerciaux internationaux. Pour preuve, et avec des proportions comparables à la Norvège ou à la Hollande, l'indice d'ouverture au commerce de la Suisse va fortement augmenter lors de cette période. Une réelle volonté de commercer plus avec les autres pays est apparue durant la crise du début des années 90. La variation positive du PIB commence à redevenir significative en 1997 soit la même année où l'indice d'ouverture au commerce commence à augmenter. Dans le même temps, les exportations deviennent de plus en plus importantes par rapport aux importations. En considérant les importations suisses comme base 100, les exportations passent de 110.12 en 1992 à 116.71 en 2002. Même s'il est possible de remarquer que ce n'est pas une hausse constante, mais avec de fortes variations, cette tendance globale à la hausse sera confirmée les années suivantes.

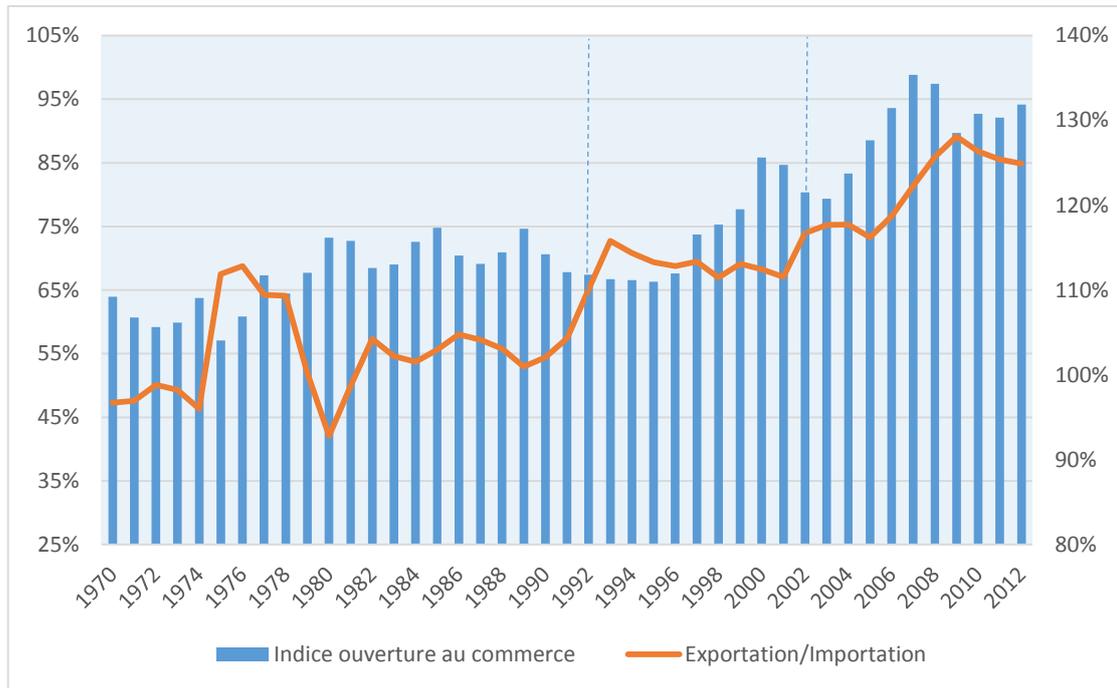
### **3.5.3 Indice d'ouverture au commerce 2002-2012**

Durant ces années, l'indice d'ouverture au commerce de la Suisse suit les mêmes tendances que celles de pays européens comparables. La tendance est à la hausse également en Norvège et aux Pays-Bas durant les premières années de cette période. Lorsque la crise arrive en Europe, cet indice baisse pour les trois pays. Après cette baisse, l'indice stagne en Hollande puis reprend son ascension en Suisse et en Norvège. Pourtant, si l'indice de l'Helvétie revient presque à hauteur de son niveau précédent la crise, celui de la Norvège va très fortement augmenter pour arriver à un niveau d'ouverture au commerce bien supérieur à ce celui qui précédait la crise des subprimes.

Dans le même temps, les exportations suisses continuent de croître par rapport aux importations jusqu'en 2009 où elles atteignent un taux historiques par rapport aux importations (128,09 %). C'est à partir de cette période que la monnaie suisse commence à attirer grand nombre d'investisseurs et s'apprécie énormément. De fait, les exportations vont commencer à diminuer. L'exportation étant devenue un ressort de plus en plus important pour l'économie suisse, le plancher du taux de change sera mis en place afin d'aider les exportateurs suisses qui voyaient leurs produits devenir bien trop chers à l'étranger.

### 3.5.4 Indice d'ouverture au commerce 1970-2012

Figure 12 : Indice ouverture au commerce et Export/Import 1970-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Un des objectifs majeurs de l'Espace Économique Européen et, plus tard, des accords bilatéraux a été pour la Suisse de permettre de faciliter les échanges internationaux et de permettre aux entreprises suisses d'accéder au marché européen. À l'image de l'économie mondiale, l'économie suisse dépend de plus en plus des échanges commerciaux internationaux.

Toutefois, il faut noter que l'augmentation du commerce international par rapport à son PIB est plutôt récente en Suisse. En 1970 et en 1995, l'indice se retrouve presque au même niveau ! À ce moment-là, la Suisse peine à se relever de la crise du début des années 90 qui l'a durement touchée. Le tissu économique change et de nombreuses entreprises vont de plus en plus se tourner vers l'étranger pour commercer. Même si l'indice croît rapidement dans les années suivantes, les entreprises suisses sont confrontées à un problème. Comme le peuple suisse n'a pas accepté l'EEE, elles sont pénalisées sur le marché européen. En effet, elles ont des conditions d'accès aux marchés bien plus contraignantes que leurs concurrentes européennes. Par exemple, les attestations de conformité ne sont pas forcément reconnues entre l'UE et la Suisse.

Ceci est d'autant plus regrettable pour l'économie suisse que l'Union Européenne est sa plus grande partenaire commerciale. Les accords bilatéraux seront signés au début des

années 2000 et permettront aux entreprises suisses d'accéder bien plus facilement aux marchés européens (notamment l'accord sur les obstacles techniques au commerce). De fait, dans de nombreux domaines, les entreprises suisses ne sont plus désavantagées par rapport à leurs concurrentes européennes.

Les échanges entre l'UE et la Suisse sont toujours nombreux à l'heure actuelle. À tel point qu'un petit pays comme la Suisse est un partenaire commercial clé pour l'Union Européenne. En effet, la Suisse est le 4<sup>ème</sup> pays qui exporte le plus vers l'UE et le 3<sup>ème</sup> qui importe le plus de l'UE. En 2012, 56 % des exportations suisses étaient destinées à l'Union Européenne et 75 % des importations en venaient.

Entre 1970 et 2012, les exportations ont pris de plus en plus d'importance pour la Suisse, car elles sont passées de 96,71 % à 124,92 % (en prenant les importations en base 100). La tendance est globalement à la hausse depuis le début des années 1990. Depuis 2000, la Suisse exporte d'ailleurs de plus en plus en direction des BRIC et de Hong-Kong. Les exportations vers ces pays émergents ont plus que doublé depuis le début du millénaire pour atteindre 11,2 % des exportations suisses. Le marché suisse étant restreint, il n'est pas étonnant de voir que le commerce international, et plus particulièrement les exportations, prendre de plus en plus de place. La Suisse étant un pays cher (salaires, assurances, loyer, etc..) pour les entreprises, elles ne peuvent se différencier par des prix plus bas, mais doivent proposer des produits d'une qualité irréprochable. D'ailleurs, les catégories de produits que la Suisse exporte sont des secteurs forts de l'économie de la Confédération. Elles comprennent les produits chimiques (notamment la pharmaceutique), les instruments de précision, l'horlogerie et la bijouterie (ainsi que, dans une moindre mesure, les machines).

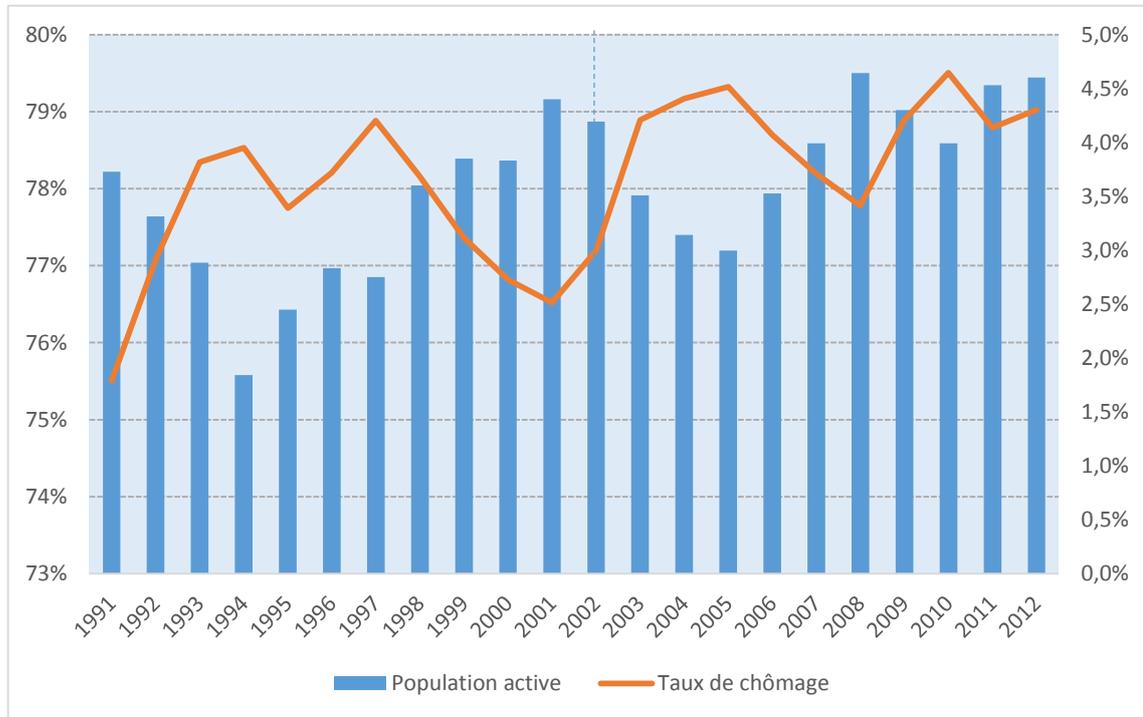
### **3.6 Chômage**

Le taux de chômage est un indicateur bien connu de tous. Les définitions et les façons de calculer différent, néanmoins, dans de nombreux pays. Les comparaisons entre pays étant là-aussi intéressantes, nous allons utiliser les taux de chômage calculés par l'OCDE afin de pouvoir être le plus précis possible entre les pays. Pour les calculs de ces taux de chômage, l'OCDE prend en compte les personnes âgées de 15 à 64 ans étant sans emploi, disponible pour travailler et ayant entrepris des démarches pour le pouvoir.

A noter que les taux de chômage en Suisse étant extrêmement bas, pour diverses raisons, pendant de nombreuses années, la plupart des pages consacrées à ce sujet ne fait pas mention de la période 1970-1991. Un éclairage sur le lien qui était supposé par

les opposants de l'EEE entre chômage et immigration est aussi apporté lors de ce chapitre.

Figure 13 : Taux de chômage et population active en Suisse



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

### 3.6.1 Taux de chômage et population active en Suisse 1991-2002

Le nombre de chômeurs en Suisse va connaître une augmentation sans précédent dans l'histoire du pays durant cette décennie. Le chômage était déjà passé de quasi nul en 1970 à 1,79 % de la population active en 1991. Il est, tout de fois, à relever que le statut de saisonnier qui a longtemps accompagné les étrangers venant travailler en Suisse a eu un impact important sur les chiffres du chômage. En effet, ce statut limitait l'entrée en Suisse de ces gens à leurs travaux. Pendant les crises pétrolières, de nombreux emplois sont supprimés. Toutefois, cela ne se reflète pas dans les chiffres car le statut de saisonnier a permis à la Confédération de renvoyer dans leurs pays des milliers de travailleurs étrangers. Dans le début des années 1990, le statut de saisonnier étant dorénavant proscrit, le taux de chômage va plus que doubler en seulement 2 ans pour s'établir en 1993 à 3,82 %. Entre 1991 et 1993, les personnes cherchant un travail auront, dans les statistiques, plus augmenté que dans les 21 années précédentes. La hausse du chômage n'est pourtant pas finie même si elle se ralentit fortement. Un taux historique de 4,20 % sera atteint en 1997.

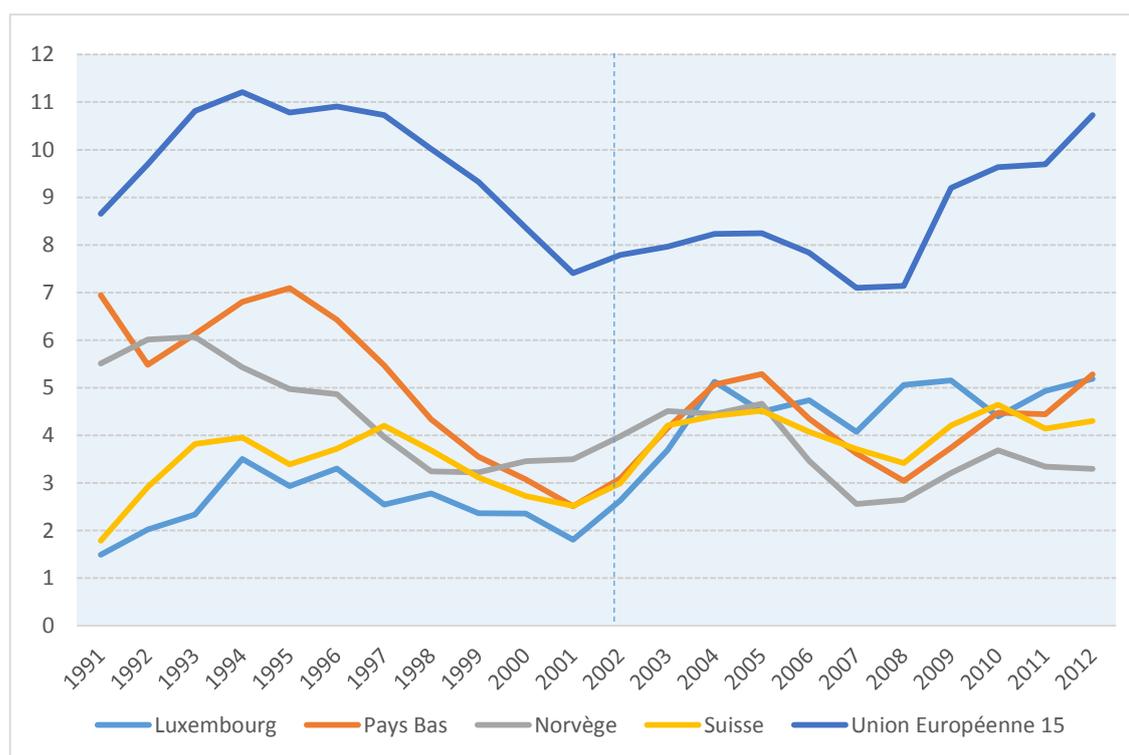
À la suite de la reprise économique amorcée à la fin des années 90, le chômage se resserre et, en 2001, le taux repasse à 2,52 %. En 4 ans, la Suisse a donc réussi à ce que son taux retrouve un niveau similaire à celui de 1992. Il est encore environ 1 point au-dessus de celui de 1991. Malheureusement, le chômage repart avec l'instabilité économique mondiale du début des années 2000 et connaît à nouveau une hausse en 2002.

Malgré la hausse du nombre de chômeur, le taux d'activité va globalement augmenter également lors de cette période. De 1991 à 2002, le taux de personnes actives parmi les habitants du pays augmente d'un peu moins de 2 points (79,65 % en 1991 ; 87,31 % en 2002). La tendance est à la hausse presque chaque année.

### **3.6.2 Taux de chômage et population active en Suisse 2002-2012**

Entre 2002 et 2012, le taux de chômeurs a de nouveau augmenté en Suisse. Il est possible de voir plusieurs phases lors de ces années. Le taux de chômage va augmenter au début de la période suivant la tendance qui existait déjà les années précédentes. Ce taux passe de 3 % à 4,52 % en 2005. Cette hausse avait donc commencé avec l'éclatement de la bulle technologique et ne s'arrêtera que 5 ans plus tard. Durant les 3 années suivantes, le taux de chômage se résorbe pour arriver à 3,42 % en 2008. Puis, ce taux va de nouveau augmenter les années suivantes pour arriver à 4.65% en 2010, un taux historiquement haut. En 2012, le taux est de 4,3 %. Toutefois, il est intéressant de noter qu'il y a 79,45 % de la population qui a un emploi en 2012. Malgré le taux de chômage élevé cette année-là, le pourcentage est le 2ème plus élevé entre 2002 et 2012. En effet, le nombre de personnes actives augmente de presque 2 points durant cette période (81,31 % en 2002, 83,02 % en 2012). Là aussi, cela confirme la tendance de la décennie précédente.

Figure 14 : Taux de chômage 1991-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

### 3.6.3 Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 1991-2002

Le taux de chômage restait, en 1991, un taux exceptionnellement bas en comparaison internationale. Le Luxembourg est un des rares pays à avoir, à cette date, un taux de plus bas que celui de la Confédération helvétique. En 1991, le taux de chômage est de 1,49% dans le petit pays européen. En 2002, il s'élève à 2,6 %. Tout comme la Suisse, le Luxembourg a connu une hausse de son chômage durant cette période. Les courbes de taux des deux pays suivant quasiment les mêmes mouvements au cours des années.

Mais la tendance en Europe est différente. En effet, globalement le nombre de personnes cherchant un emploi a diminué dans l'UE. Même si elle a connu une forte hausse au début des années 90, l'Union européenne a vu ce taux diminuer pour passer de 9,70 % en 1991 à 7,79 % en 2002. Les pays la composant ont donc souvent vu leur taux de chômage se réduire comme nous le montre l'exemple des Pays-Bas. Si en 1991, le taux de chômage s'élevait à 6,65 % soit presque 5 points de plus que la Suisse. En 2002, la Hollande a rattrapé son retard, son taux de chômage est de 3,10% soit uniquement 0,10 point de plus que la Suisse. La Norvège, elle aussi, aura réussi à réduire drastiquement son chômage durant cette période (de 6,01 % à 3,98 %).

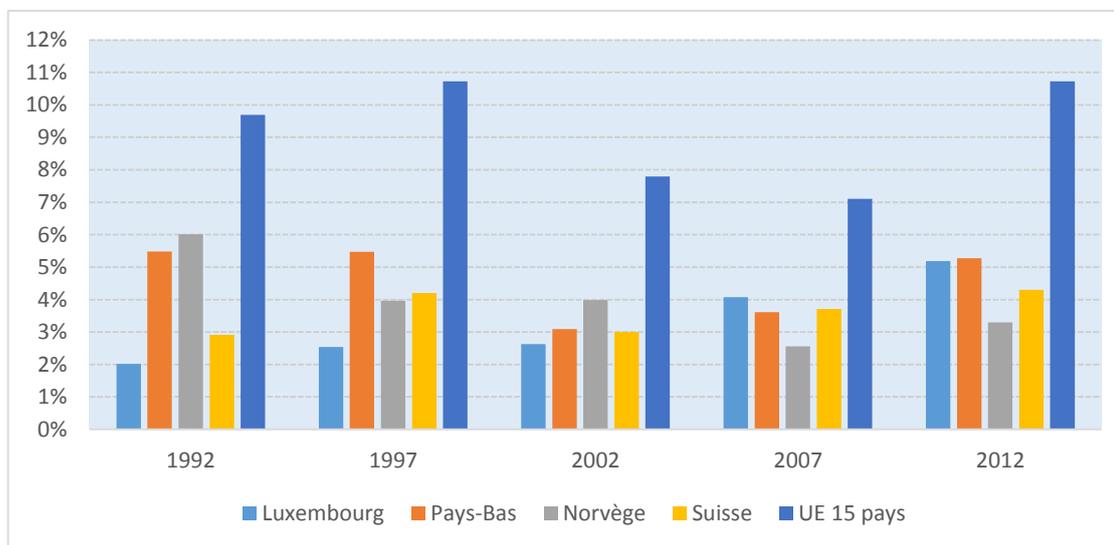
### 3.6.4 Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 2002-2012

Le nombre de chômeurs augmenté dans une majorité des pays européens. En moyenne, dans les 15 premiers pays de l'Union Européenne, le taux de chômage est passé de 7,7 % en 2002 à plus de 10,7 % en 2012. Une augmentation de ce taux d'un peu plus de trois points alors que dans le même temps celui de la Suisse n'a augmenté que de 1,3%. Le Luxembourg et la Hollande qui sont en 2002 à un taux similaire à celui de la Suisse, voire un peu meilleur pour le Luxembourg.

Pourtant, en 2012, leurs taux de chômage se sont très largement accrus pour se fixer à 5,2 % au Luxembourg et à 5,3 % aux Pays-Bas. Ils ont donc bien plus augmenté que celui de la Suisse. Il est toutefois possible de trouver certains pays ayant réussi à faire baisser le nombre de personnes sans emploi durant cette période. La Norvège a, en effet, vu son taux de chômeur diminuer malgré la grande crise économique mondiale en 2008. La Norvège qui avait un taux supérieur (4 %) à celui de la Suisse, du Luxembourg et de la Hollande en 2002 va connaître une spectaculaire baisse de ce taux entre 2005 et 2007. S'il va remonter à la suite de la crise, ce taux est de 3,3 % en 2012, ce qui est bien plus bas que celui des autres pays européens.

### 3.6.5 Taux de chômage en Suisse et à l'étranger 1992-2012

Figure 15 : Taux de chômage 1992-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

Même si le taux de chômeurs a augmenté en Suisse au cours des deux dernières décennies, il ne faut pas perdre à l'esprit que c'est le cas dans la majeure partie des pays industrialisés. En comparaison internationale, le taux de chômage en Suisse reste

encore très bas, notamment depuis la dernière crise économique de 2007. Avant cette crise des subprimes, le chômage a pourtant globalement largement baissé dans les premiers pays de l'Union Européenne passant de 9,70 % en 1992 à 7,1 % en 2007. Malheureusement, le chômage remonte beaucoup dans la zone européenne à la suite de la crise et se situe à un niveau de 10,73 % en 2012. Par exemple, des pays comme le Luxembourg ou la Hollande, dont les taux étaient similaires à celui de la Suisse en 2007, ont vu leur chômage augmenter bien plus vite que celui de la Confédération helvétique à la suite de la crise. Relevons tout de même que la Norvège a, comme les pays de l'UE, réussi à réduire drastiquement son taux de personnes cherchant un travail avant 2007, mais comme la Suisse, les effets de la crise auront des conséquences relativement mesurées sur le chômage.

### **3.6.6 Chômage et immigration**

En 1992, deux des principaux thèmes pour les opposants à l'Espace Économique Européen étaient l'immigration et le chômage. Selon eux, L'EEE aurait eu pour effet d'ouvrir les frontières aux travailleurs européens et ce serait préjudiciable pour les travailleurs suisses. En effet, les opposants pensaient que cette ouverture des frontières serait suivie d'une arrivée massive de travailleurs étrangers ce qui, notamment, entrainerait une forte hausse du chômage pour les citoyens Suisses.

Depuis la votation sur l'EEE, la possible corrélation entre travailleurs étrangers en Suisse et hausse du chômage des travailleurs suisses est devenue un thème porteur pour certains partis politiques ou associations très marqués à droite. Depuis 20 ans, c'est un thème qui n'a de cesse d'être remis au goût du jour par ces partis. Encore récemment, ils ont soutenu une initiative populaire qui a été acceptée de justesse par le peuple visant à réduire le nombre d'étrangers travaillant en Suisse. Cette initiative va pourtant à l'encontre de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE qui est en cours depuis le succès des accords bilatéraux.

Il faut se souvenir qu'en décembre 1992, au moment où les Suisses doivent se prononcer sur l'adhésion à l'EEE, le chômage augmente de façon inédite dans le pays. Comme dit précédemment, le chômage va plus que doubler entre 1991 et 1993 pour atteindre 3,82 %. Dans cette période de forte hausse de chômage, la crainte que des travailleurs étrangers arrivent et propulsent encore plus de travailleurs suisses au chômage est très forte et représente des raisons expliquant que la majorité des Suisses n'acceptent pas l'EEE.

Toutefois, toujours sous le régime des contingents, le taux de chômage va continuer d'augmenter pour atteindre 4,20 % en 1997. En 2012, soit 15 ans plus tard, et alors que l'économie mondiale a connu deux crises majeures et que la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse est en vigueur depuis plus de 10 ans, ce taux n'a que très peu augmenté pour être en 2012 de 4,30 %.

Depuis les accords bilatéraux, il y a effectivement une part plus grande d'étrangers dans la population suisse (22,8 % en 2012 contre 19,9% en 2002). Les étrangers dans la population suisse augmentent constamment depuis 1980 (Annexe 3 – Effectif population étrangère en Suisse) et l'augmentation du taux d'étrangers par rapport à la population suisse de presque 3 % entre 2002 et 2012 est tout à fait similaire à ce qu'il se passait à l'époque des contingents (par exemple : augmentation de 2,5 % de la population étrangère entre 1980 et 1992). Il est aussi possible de constater que le taux d'étrangers résidents en Suisse augmente, car ces étrangers repartent de moins en moins de Suisse.

En fait, une des raisons expliquant l'évolution du chômage depuis 1970 est la part de plus en plus importante accordée au secteur tertiaire dans l'économie suisse. En effet, comme dans la majorité des pays industrialisés le secteur tertiaire a pris de plus en plus d'importance pour l'économie suisse. Avec la mondialisation, les emplois effectuant des tâches simples et répétitives sont souvent « envoyés » dans des pays moins développés que la Suisse pour des questions de coûts. De fait, l'économie suisse a eu besoin de plus en plus de personnes qualifiées pour être en adéquation avec les nombreux emplois proposés dans le secteur tertiaire.

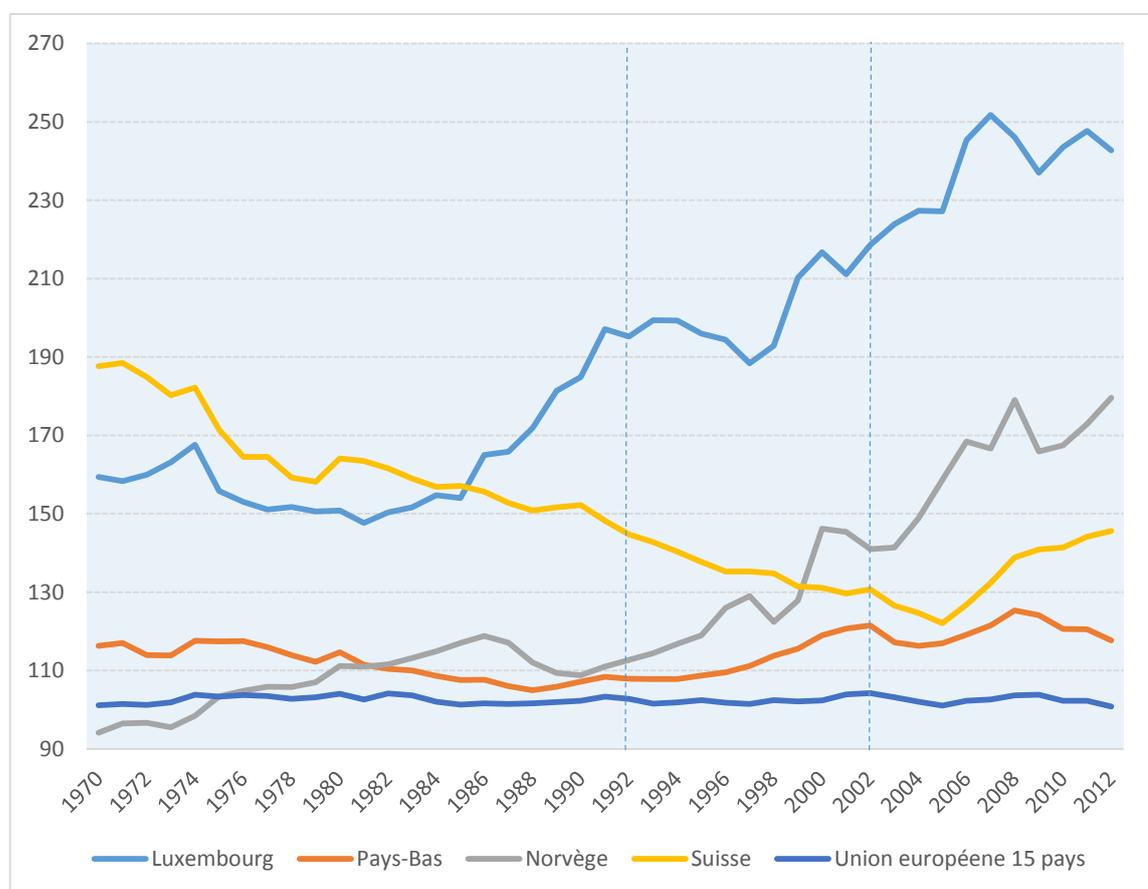
C'est donc souvent des personnes peu qualifiées qui se sont retrouvées sans emploi. Ce sont, d'ailleurs, le plus souvent des étrangers sans qualifications qui constituent, en Suisse, cette tendance. Comme le montrait une étude de la Vie Économique en 2008, la proportion d'étrangers au chômage est bien supérieure à celle d'étrangers dans la vie active (Annexe 4 : Proportion d'étrangers dans la population active et par rapport aux chômeurs).

Cette surreprésentation est due au nombre élevé d'étrangers sans qualification que la Suisse a fait venir avant les années 2000. Depuis le nouveau millénaire, le profil des étrangers venant en Suisse a fortement changé. En effet, la part des étrangers avec diplôme a connu une très forte croissance. Cette immigration de plus en plus tournée vers des personnes étrangères ayant un niveau d'étude élevé permet de mieux répondre aux attentes de l'économie suisse (Annexe 5 : Part des étrangers en Suisse avec des diplômes).

### 3.7 PIB en PPA par tête.

Le Produit intérieur Brut en Parité de Pouvoir d'Achat (PIB en PPA) par tête est un des indicateurs les plus fiables et synthétiques pour pouvoir comparer les économies de différents pays. Comme son nom l'indique, cet indicateur est, en fait, le PIB par tête d'un pays qui est corrigé par les taux de parité de la monnaie nationale avec le dollar. Cet indicateur permet donc de mieux se rendre compte de ce que la richesse que produit un pays pour chacun de ses habitants sans être induit en erreur par les variations de taux de la monnaie nationale.

Figure 16 : PIB en PPA 1970-2012



(OCDE, graphique fait par l'auteur de ce travail)

#### 3.7.1 PIB en PPA 1970-1992

Comme dit précédemment, le PIB par tête en PPA constant de la Suisse en 1970 est très élevé. La situation en 1992 n'est plus vraiment la même.

Par rapport à la moyenne de l'OCDE, la Suisse voit son indice baisser pour passer de 187 en 1970 à 144 en 1992. Cette baisse est relativement constante au cours de ces années.

Dans le même temps, même si son indice est encore loin de celui de la Suisse, la Norvège gagne environ 20 points. Un des facteurs qui explique cette hausse pour le pays scandinave est son pétrole. Il est possible de remarquer que c'est à la suite des deux crises pétrolières que les plus fortes hausses du PIB en PPA par tête sont arrivées pour la Norvège. Dans la future Europe des 15, le total est resté constant au cours de ces deux décennies. Toutefois, les 15 pays de cette future Union Européenne ont connu des fortunes différentes. Si l'indice de la Hollande a eu tendance à stagner et même à baisser, l'indice du Luxembourg a lui fortement augmenté. Il est, en effet, passé de 159 en 1970 à 199 en 1992. Une hausse de 40 points. Le PIB en PPA par tête a donc dépassé celui de la Suisse.

Au moment où le peuple doit voter sur une adhésion à l'EEE, la situation économique de la Suisse a donc changé en deux décennies. Le chômage qui était quasi inexistant dans les années 1970 est apparu, mais reste à un taux très bas (1,78% en 1991).

### **3.7.2 PIB en PPA 1992-2002**

Entre 1992 et 2002, on se rend bien compte que la Suisse n'a pas su inverser la baisse que connaît son économie depuis les années 70 en comparaison internationale. En effet, son PIB par tête en PPA baisse encore durant cette période. C'est surtout entre 1992 et 1996 que l'Helvétie perd du terrain, mais même si elle est plus faible la baisse de la force du PIB en PPA va continuer globalement jusqu'en 2002 (144,74 en 1992 ; 135,27 en 1996 ; 130,68 en 2002).

L'instabilité économique mondiale des années 90 ayant touché la Suisse plus que n'importe quel pays suite à l'éclatement de la bulle immobilière, c'est évidemment une décennie de stagnation économique assez marquée pour elle quand on la compare à d'autres pays. L'indice du Luxembourg (195,24 en 1992) était déjà devenu plus élevé que celui de la Suisse entre 1970 et 1992. Il augmente encore très largement entre 1992 et 2002 pour passer à 218,61 à la fin de cette période. Il faut, cependant, noter que le Luxembourg a surtout performé à partir de 1997. Avant cela, son PIB en PPA avait même diminué.

Les Pays-Bas aussi voient cet indice augmenter lors de cette décennie. La hausse est constante et le PIB en PPA batave, qui est de 121,51 en 2002, se rapproche de plus en plus de celui de la Suisse. Si l'indice hollandais ne dépasse pas encore celui de la Suisse, l'indice de la Norvège l'a dépassé à partir de 1999. Le pays scandinave voit son PIB par tête atteindre 140,94 en 2002.

L'éclatement de la bulle immobilière a fait très mal à la Confédération helvétique. Cette fois-ci, la stabilité du taux de change ne peut expliquer la stagnation économique. De fait, durant cette période, la Suisse a pris le temps de réaménager son économie. Les accords bilatéraux 1 entre la Suisse et l'Europe qui rentrent en vigueur en 2002 vont aussi avoir des conséquences pour l'économie suisse.

### **3.7.3 PIB en PPA 2002-2012**

Durant cette décennie, les principaux indicateurs économiques de la Suisse sont globalement positifs. Le taux de chômage a augmenté, mais de façon mesurée en comparaison internationale. Depuis la crise, le PIB suisse enregistre une des croissances les plus fortes des pays industrialisés. C'est notamment dû aux échanges commerciaux avec des pays étrangers qui suivent la tendance haussière initiée durant les années 90. Lorsque la crise des subprimes frappa l'économie mondiale, la Suisse a vu son inflation fortement varier durant 2 ans. Malgré cela, à l'inverse de nombreux pays, l'inflation sera globalement restée stable et mesurée entre 2002 et 2012. Alors que l'économie mondiale vît des moments difficiles, la stabilité politique et économique de la Suisse a séduit nombre d'investisseurs comme peuvent le montrer, entre autres, les taux d'intérêt qui baissent considérablement au cours de cette période. Toutefois, l'attractivité de la Suisse vis-à-vis des investisseurs peut parfois lui nuire. En effet, la monnaie suisse étant gage de sûreté, elle s'est fortement appréciée lors de la décennie jusqu'à atteindre une force historiquement élevée à la suite de la crise. Même si cela avantageait les entreprises importatrices suisses ainsi que le citoyen lambda pouvant profiter à l'étranger du franc fort, la BNS estime que cette force de la monnaie helvète est trop nuisible à des pans importants de l'économie helvète. Elle a décidé de tout mettre en œuvre pour la voir se déprécier quelque peu.

L'indicateur du PIB par tête en PPA nous confirme le regain de forme de l'économie suisse entre 2002 et 2012. Cela même si, entre 2001 et 2005, l'indice de la Suisse perd encore du terrain par rapport à l'indice moyen des pays membres de l'OCDE. À partir de 2005, la Suisse va profiter des changements entrepris dans les années 90, mais aussi des accords bilatéraux pour voir son indice augmenter chaque année pour passer de 130.68 à 145.65 en 2012.

Évidemment, dans le même temps, de nombreux États connaissent une baisse de cet indice. La Hollande montre bien la tendance qui a prévalu dans l'Union Européenne. Durant cette période, les Pays-Bas et l'UE en général voient leurs PIB en PPA stagner et même régresser suite à la crise de 2008.

Une très petite minorité de pays vont quand même connaître une économie en bonne forme durant ce laps de temps. L'économie du Luxembourg continue sa marche en avant et son PIB en PPA est de 242,74 en 2012. Toujours en 2012, l'indicateur de la Norvège est à 179,74 et a connu une hausse de près de 40 points en une décennie

#### **3.7.4 PIB en PPA 1970-2012**

La comparaison internationale de l'indice du PIB en PPA par tête n'est pas flatteuse pour la Suisse. En effet, toujours en prenant les pays de l'OCDE en base 100, cet indice baisse presque constamment pendant plus de 30 ans. La Suisse n'ayant pas su réformer son économie assez vite et souffrante d'une monnaie forte a été à la traine durant de nombreuses années. Elle a été capable de rebondir depuis le milieu des années 2000. Ce rebond traduit les changements qu'a connu la Suisse à partir du milieu des années 1990 au niveau de son économie (grandes fusions, diminution du nombre de banques, focus plus important sur l'étranger notamment dans les échanges commerciaux) que ses rapports internationaux (bilatérales 1 & 2).

Durant le même temps, des pays comme le Luxembourg ou la Norvège ont su améliorer leurs économies. Au Luxembourg, la sidérurgie a longtemps été le principal moteur de l'économie. Mais quand une crise a éclaté dans ce domaine elle a su en développer d'autres. L'activité bancaire notamment où il a très vite décidé d'appliquer des règles moins strictes que ses partenaires de la construction européenne. Le Luxembourg s'est également appuyer sur une politique fiscale avantageuse pour de nombreuses grandes entreprises. Par exemple, de nombreuses entreprises du secteur Internet sont domiciliées au Luxembourg. Aujourd'hui, nombre de grands sites comme Amazon, iTunes ou eBay sont domiciliés là-bas. La Norvège a notamment pu profiter de la bonne gestion de ses ressources naturelles (pétrole et gaz) pour profiter des importantes rentes en découlant. Elle a aussi une économie particulièrement diversifiée et sa gestion politique est considérée comme une des plus stables depuis plusieurs années. Les deux pays ont connu leurs meilleures périodes économiques après la création de l'UE pour le Luxembourg et de l'EEE.

Après vingt ans de stagnation et de légère baisse, la Hollande a vu son indice remonter là aussi après 1992. Comme la Suisse, les échanges internationaux ont pris de plus en plus d'importance avec les ans, notamment les exportations. Enfin, les 15 premiers pays de l'UE sont restés à un PIB en PPA très stable en moyenne. A l'intérieur, on constate des performances très disparates. Si des pays comme le Luxembourg et le Danemark ont une économie florissante depuis leur entrée respective, ce n'est pas du tout le cas pour des pays comme l'Espagne ou la Grèce.

## 4. Conclusion

### 4.1 6 décembre 1992

Au moment de voter pour l'adhésion à l'Espace Économique Européen, le peuple suisse n'a peut-être pas eu conscience des répercussions politiques que ce vote allait engendrer dans les années suivantes.

Pour ce qui est de la politique intérieure, le résultat de la votation a mis le pied à l'étrier à l'UDC et à son tribun Christophe Blocher. À l'époque 4<sup>ème</sup> parti de Suisse, le parti agrarien va profiter de l'élan insufflé par le succès à cette votation pour devenir, quelques années plus tard, le plus grand parti de Suisse au niveau national. L'UDC va se « droitiser » au fil des ans et suivre les préceptes qui l'ont fait gagner la votation. Désormais, le parti va clamer être LE parti qui essaye de sauver une certaine identité suisse. Pour cela, euroscepticisme, combat contre les étrangers qui « viennent piquer les acquis des suisses » vont être ses fers de lance. La communication du parti s'adapte aussi et se fait au travers de grandes campagnes de pub suscitant souvent la polémique et véhiculant des messages simples, abordables par tout le monde. Enfin, le parti va souvent jouer la carte du « seul contre tous ». Se proclamant être le seul à vraiment se soucier de la Suisse alors que les autres partis ne travaillent que pour eux-mêmes et surtout pas pour la réussite de la confédération. Ces changements se font sous l'égide de Christophe Blocher. Il devient le politicien le plus craint de Suisse. Son aisance face au public et sa faculté à faire des « coups » politiques font de lui la figure incontournable de l'UDC et peut-être même de la politique suisse.

Pour ce qui est de la politique internationale, le refus d'adhésion à l'EEE va évidemment considérablement changer la politique internationale de la Suisse. Elle se retrouve désormais isolée en Europe entre l'UE qui ne lui pardonnera jamais vraiment cette occasion ratée et une AELE qui se vide de ses membres. Elle est la seule des membres restants à avoir refusé l'EEE. De plus, les entreprises se font entendre, car elles veulent avoir un accès, avec moins de restrictions, au marché unique européen.

Finalement, la Suisse et l'UE vont ouvrir des négociations bilatérales dont personne ne veut vraiment. En effet, l'UE est déjà très occupée par les nombreuses nouveautés qui arrivent en son sein pour écouter véritablement la Suisse. De leur côté, la majorité des partis suisses auraient préféré l'adhésion à l'EEE plutôt que ces accords spécifiques très fastidieux à négocier dans la position de l'Helvétie. Les opposants à l'EEE de l'époque ne voient ses accords bilatéraux que comme des preuves que le gouvernement ne veut pas laisser partir le train de l'Europe que le peuple a refusé.

Ce dont le peuple ne s'était peut-être également pas rendu compte lors de ces votations, c'est que l'économie suisse n'était pas aussi prospère que quelques années plus tôt. Pourtant, les indicateurs macroéconomiques simples ne sont pas si mauvais. Entre 1970 et 1992, le PIB a augmenté annuellement de 1,5 %, le taux de chômage est toujours très bas. Cependant, dans le détail, tout n'est pas rose. La BNS peine à maîtriser l'inflation qui fluctue énormément et monte à des taux bien trop élevés. De plus, l'économie tourne moins vite que beaucoup d'autres. Les pays qui formeront l'Union Européenne enregistrent des augmentations du PIB annuelles presque deux fois supérieures à celles de la Suisse.

## 4.2 Un dimanche noir ?

Plus de vingt ans plus tard, l'Union Européenne vient d'accueillir son 28<sup>ème</sup> membre la Croatie, l'économie mondiale a connu deux crises économiques et la Suisse n'a toujours pas adhéré à l'Espace Économique Européen et encore moins à l'UE.

Les premiers accords bilatéraux ont pu être signés en 2002 après de très longues négociations et furent suivis par une deuxième volée d'accords quelques années plus tard. Ces accords reprennent une grande partie du traité de l'Espace Économique Européen. Depuis leur mise en service, l'économie suisse a vu ses performances largement remontées. En effet, la Confédération helvétique a été un des pays qui a le mieux résisté à la crise de 2008. Actuellement, la Suisse est un des pays les moins endettés du monde. Depuis 2002, c'est un des pays européens qui voit son PIB augmenter le plus. En comparaison internationale, c'est un des pays qui a le taux de chômage le plus bas. Le PIB en PPA est en train de remonter. Pour résumer, plus de vingt ans après le vote, l'économie est toujours forte en Suisse, elle est même sans doute dans une meilleure tendance que celle existant en 1992. Difficile donc de ne pas être plus nuancé que Jean-Pascal Delamuraz au sujet de ce dimanche 6 décembre 1992.

En l'absence de données concrètes, il est évidemment impossible de déterminer exactement comment l'économie suisse aurait évolué dans le cas où la votation du 6 décembre 1992 avait vu le oui l'emporter. Malgré cela, le peuple aurait sûrement eu meilleur temps d'accepter l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Aujourd'hui, on a tendance à oublier que lors de la décennie qui a suivi le non suisse lors de la votation du 6 décembre, beaucoup d'indicateurs de la Suisse ont été bien moins élevés que ceux des autres pays fortement industrialisés. La crise des années 1990 qui a conduit à l'éclatement de la bulle immobilière a fait beaucoup de mal à l'économie helvète. La Suisse a dû restructurer énormément de pans de son économie. Le nombre de banques a quasiment

diminué de moitié aux débuts des années nonante, des fusions importantes ont eu lieu. Au même moment, l'économie s'est encore plus tournée vers l'étranger, notamment sur les exportations. Cependant, la Suisse n'étant pas dans l'EEE, les entreprises suisses ont été fortement défavorisées par rapport aux autres pays européens.

En finalité, en plus des importants changements qui ont eu lieu entre 1992 et 2002 (frein à l'endettement, exportations de plus en plus tournées vers les marchés asiatiques) les accords bilatéraux ont vraiment permis à l'économie Suisse de retrouver de sa force. Ils ont d'ailleurs été plébiscités souvent pas la majorité du peuple. Toutefois, s'ils reprennent beaucoup de ce qui était prévu par l'EEE, ils ne sont pas tout à fait aussi efficaces que l'aurait été l'EEE. De par leur nature, les accords bilatéraux sont forcément instables. Comme l'a prouvé récemment le oui du peuple suisse lors de la votation sur l'immigration de masse qui a tout de suite abouti en un gel de certains acquis des accords bilatéraux. Ces incessantes négociations avec la Suisse commencent d'ailleurs à être de moins en moins bien perçues par l'UE.

Il y a quelques mois, le DFAE a rendu un rapport dont la principale conclusion est que l'économie se porterait mieux si la Suisse avait adhéré à l'Espace Économique Européen. Cependant, ce rapport indique aussi que les différents changements qu'il faudrait faire dans la législation ne seraient sûrement pas acceptés par le peuple. En effet, l'adhésion renforcerait encore la libre circulation des personnes, objet qui est déjà problématique en Suisse. Des libéralisations de certains services actuellement délivrés par l'État devraient aussi être effectuées.

La voie des accords bilatéraux a aussi, d'une certaine manière, institué de plus en plus, un sentiment anti-européen. En effet, c'est le plus souvent l'UE qui exige de nouvelles réglementations ou accords à la Suisse. De fait, le peuple suisse a d'une certaine manière l'impression d'être David résistants aux pressions du Goliath européen. L'impression dans la Confédération est de plus en plus que l'UE est plus un dangereux rival qu'un partenaire.

D'aucuns pointent le fait que même si la Suisse devait être dans l'EEE, sa force de négociation ne serait pas plus forte voire même le contraire. En effet, à l'échelle européenne, l'ajout de la Suisse à d'autres petits pays comme la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein grossirait-il vraiment le pouvoir des pays étant dans l'EEE ? Cette question occulte cependant que la réalité aurait peut-être été toute autre si la Suisse était entrée en 1992 dans l'EEE. En effet, si la Suède, l'Autriche et la Finlande se sont autant pressées d'intégrer l'UE après avoir adhéré à l'EEE, c'est certainement en partie à cause du signal très négatif envoyé par le peuple Suisse. De plus, un pays comme la

Royaume-Uni a toujours été un peu suspicieux face au développement de l'Union Européenne. Il ne faut pas oublier que c'était ce pays qui était à la base de l'AELE. De fait, un pays comme l'Angleterre aurait pu être tenté de sortir de l'UE pour rentrer dans l'EEE. Ce qui, évidemment, aurait augmenté le pouvoir de négociations des pays de l'EEE.

Enfin, il est possible de remarquer que les désagrèments que prédisaient les opposants à l'EEE ne se sont pas réalisés quand les accords bilatéraux se sont mis en place. S'il y a effectivement plus d'étrangers en pourcentage de la population, ce n'est pas vraiment lié à un afflux d'étrangers ces 10 dernières années. C'est plus une conséquence du fait que les étrangers déjà habitants en Suisse se marient, ont des enfants et ne repartent pas vers leurs pays d'origines. De plus, l'immigration est beaucoup plus qualifiée maintenant qu'elle ne l'était avant. Le chômage a effectivement augmenté mais il reste l'un des plus bas du monde. De plus, les statistiques montrent que le chômage des Suisses n'a pas vraiment varié, c'est celui des étrangers peu ou pas qualifiés arrivés à l'époque des contingents qui a fortement augmenté. Les suisses avaient peur de perdre de la souveraineté si'ils acceptaient l'adhésion. Actuellement, avec la voie bilatérale, il faut toutefois constater que la Suisse doit adapter ses législations et règlements quasiment de la même façon que si l'adhésion à l'EEE avait eu lieu. Certains avaient aussi peur que certains particularismes helvétiques, notamment bancaires, tombent avec une entrée dans l'EEE. Force est de constater que les secrets bancaires et fiscaux est de plus en plus fissurés en Suisse alors que des pays comme le Luxembourg et l'Autriche ont vu le leur tomber il n'y a que quelques années.

Aujourd'hui, une votation sur l'EEE serait sûrement très défavorable. En effet, comme le montre un sondage effectué par le GTS récemment, les Suisses privilégient et semblent être tout à fait contents avec les accords bilatéraux. Aujourd'hui, 54% des Suisses pensent que la décision de ne pas accepter l'adhésion a été une bonne chose. Alors que seulement 23% des Helvètes pensent que le non a été défavorable à la Suisse.

# Bibliographie

## Livres

Miéville, Daniel, 2013. *6 décembre 1992*, PPUR, Le savoir suisse, 91. ISBN 2889150135  
OCDE, 2006. Suisse: Saisir les opportunités de croissance. OCDE. ISBN 926402249

## Internet

ALLEN, Matthew, 2012. Le franc, toujours plus une valeur-refuge. *Swissinfo* [en ligne]. 04.06.2012, 10:27. [Consulté le 23 mars 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.swissinfo.ch/fre/economie/Le\\_franc\\_toujours\\_plus\\_une\\_valeur-refuge.html?cid=32815690](http://www.swissinfo.ch/fre/economie/Le_franc_toujours_plus_une_valeur-refuge.html?cid=32815690)

ANGST, Simone. JUNKER, Isabel. BARBOSA Ivo. 2003. La Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne 1955-1961. 28 mai 2003. [Consulté le 08 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.perso.ch/wanstall/HDRI/Doc/GB.pdf>

ARVANITIS, Spyros, 2012. Malgré la crise, l'économie suisse reste en position de force dans la course internationale à l'innovation. *La Vie économique* [en ligne]. 19 juin 2014. [Consulté le 25 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201207/Arvanitis.html>

BRANDLE, Nicole et VAUTIER, Claude, 2009. L'économie suisse d'exportation est bien placée à long terme. *La Vie économique* [en ligne]. 19 juin 2014. [Consulté le 1 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/200910/Braendle.html>

CHANCELLERIE FEDERALE SUISSE, 1993, *Chancellerie fédérale Suisse* [en ligne]. 20 mai 2014. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.admin.ch/ch/f//pore/va//19921206/can388.html>

CONFEDERATION SUISSE, Bureau de l'intégration DFAE/DFE, 2011. Les Accords bilatéraux Suisse-Union européenne. *Confédération suisse* [en ligne]. Septembre 2011. [Consulté le 5 mai 2014]. Disponible à l'adresse : [http://ge.ch/dares/SilverpeasWebFileServer/fs\\_bilaterale\\_september11\\_f.pdf?Compon entId=kmelia1101&SourceFile=1332516587341.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images](http://ge.ch/dares/SilverpeasWebFileServer/fs_bilaterale_september11_f.pdf?Compon entId=kmelia1101&SourceFile=1332516587341.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images)

CONFEDERATION SUISSE, Département fédéral des finances, 2012. Les finances publiques 2012. *Confédération suisse* [en ligne]. 2012. [Consulté le 25 avril 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.efv.admin.ch/f/downloads/oeff\\_finanzen/Taschenstatistik\\_f\\_web.pdf](http://www.efv.admin.ch/f/downloads/oeff_finanzen/Taschenstatistik_f_web.pdf)

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES, 2014, Libre-échange [en ligne]. [Consulté le 13 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.europa.admin.ch/themen/00500/00506/00526/index.html?lang=fr>

EPINEY, Astrid, 2014. La politique européenne de la suisse : voie bilatérale a-t-elle encore un avenir ? *La Vie économique* [en ligne]. 19 juin 2014. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201301/Epiney.html>

FREI, Dominique [responsable de la publication], 2010. 1970 – 2009 : 40 ans d'observation conjoncturelle à Genève. *Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève* [en ligne]. 2010. [Consulté le 25 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2010/analyses/etudes/an-ed-2010-51.pdf>

GAILLARD, Norbert, 2012. Ces pays qui sont parvenus à se désendetter : comment ont-ils fait ? L'exemple de la Suisse. *Atlantico* [en ligne]. 29 novembre 2012. [Consulté le 25 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/ces-pays-qui-sont-parvenus-se-desendetter-comment-ont-fait-exemple-suisse-norbert-gaillard-559576.html>

GUEX, Sébastien et OPPIKOFER, Pierre-Yves, 2013. Titre de l'article. *Titre de la revue* [en ligne]. 2013. [Consulté le 26 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.asso-unil.ch/qrc/files/2013/10/capitalisme-suisse.pdf>

HAFLIGER, Markus, 2013. EWR-Beitritt würde « delikate Fragen » provozieren. *Neue Zürcher Zeitung* [en ligne]. 6.08.2013, 06:00. [Consulté le 15 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/ewr-beitritt-wuerde-delikate-fragen-provozieren-1.18128173>

INSTRUCTION PUBLIQUE GENEVOISE, 2014, *Instruction publique genevoise* [en ligne]. [Consulté le 08 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://icp.ge.ch/po/cliotexte/fin-du-xxe-siecle-et-debut-du-xxie-siecle-actualites/suisse.europe.html>

JORDAN, Thomas J. et ROSSI, Enzo, 2010. Inflation et politique monétaire de la Banque nationale suisse. *La Vie économique* [en ligne]. Janvier 2010. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201001/pdf/Jordan.pdf>

KOTTELAT, Didier, 2012. Vingt ans plus tard, les Suisses ne regrettent pas le non à l'EEE. *RTS* [en ligne]. 30 novembre 2012. [Consulté le 15 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.rts.ch/info/suisse/4473138-vingt-ans-plus-tard-les-suisses-ne-regrettent-pas-le-non-a-l-eee.html>

KUNTZ, Joëlle, 2012. Un anniversaire considéré sous son angle lugubre. *Le Temps* [en ligne]. 5 décembre 2012. [Consulté le 15 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/808d7b4e-3e42-11e2-b52e-3dbb2318ba59/Un%20anniversaire%20consid%C3%A9%20sous%20son%20angle%20lugubre>

LAMPART, Daniel, 2011. Effets d'une appréciation du franc sur l'économie suisse. *USS* [en ligne]. Janvier 2011. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.uss.ch/uploads/media/Dossier\\_71\\_Cours-change.pdf](http://www.uss.ch/uploads/media/Dossier_71_Cours-change.pdf)

LE MONDE DIPLOMATIQUE, 2006, Brève histoire de l'Union Européenne [en ligne]. [Consulté le 09 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/histoire>

MAURER, Claude et CHRISTEN, Andreas, 2014. Productivité en Suisse : Beaucoup de zèle pour rien. *Crédit Suisse* [en ligne]. 01 avril 2014. [Consulté le 23 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.credit-suisse.com/ch/fr/news-and-expertise/news/economy/switzerland.article.html/article/pwp/news-and-expertise/2014/03/fr/productivity-in-switzerland-hard-work-no-rewards.html>

MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS, France, 2012. Suisse : commerce extérieur en 2011. *Ministère des finances et des comptes publics* [en ligne]. 4 juin 2012. [Consulté le 1 mai 2014]. Disponible à l'adresse : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/5576\\_suisse-commerce-exterieur-en-2011](https://www.tresor.economie.gouv.fr/5576_suisse-commerce-exterieur-en-2011)

MULLER-JENTSCH, Daniel, 2013. Succès à l'exportation : le frein à l'endettement. *Avenir suisse* [en ligne]. 5 avril 2013. [Consulté le 25 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.avenir-suisse.ch/fr/25428/succes-a-lexportation-le-frein-a-lendettement/>

NAUMANN, Joerg, 2012. Avec des diplomes dans leurs bagages. *Avenir suisse* [en ligne]. 22 août 2012. [Consulté le 24 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.avenir-suisse.ch/fr/20530/comment-la-suisse-prospere-grace-aux-etrangers/avec-des-diplomes-dans-leurs-bagages/>

OFFICE FEDERAL DES MIGRATION ODM, Service de la statistique, 2012. Effectif de la population résidante permanente étrangère depuis fin décembre 1965. *Office fédérale des migrations ODM* [en ligne]. Décembre 2012. [Consulté le 4 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/statistik/auslaenderstatistik/retrospektivische/ts2-auslaenderanteil-2012-12-f.pdf>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2000, *Office fédéral de la statistique* [en ligne]. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische\\_karten/maps/politik/abstimmungen/1992\\_95.parsys.0026.PhotogalleryDownloadFile2.tmp/k17.a388g.ras.pdf](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/maps/politik/abstimmungen/1992_95.parsys.0026.PhotogalleryDownloadFile2.tmp/k17.a388g.ras.pdf)

PECA, Servan, 2014. Pourquoi la planche à billets ne crée plus d'inflation. *Le Temps* [en ligne]. 30 avril 2014. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.iam.ch/files/news/2014.04.30\\_Le\\_Temps.pdf](http://www.iam.ch/files/news/2014.04.30_Le_Temps.pdf)

RAIS, Gregory et SOLLBERGER, Pierre, 2006. Une analyse statistique de la croissance économique en Suisse entre 1991 et 2004. *La Vie économique* [en ligne]. Décembre 2006. [Consulté le 25 avril 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/200612/pdf/Rais.pdf>

SCHINDLER, Bernard, 2013. Si la Suisse avait intégré l'EEE en 1993. *Seniorweb* [en ligne]. 23.01.2013, 21 :47. [Consulté le 15 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.seniorweb.ch/fr/type/magazine-column/2013-01-18-si-la-suisse-avait-integre-l-eee-en-1993>

SECRETARIAT D'ETAT À L'ÉCONOMIE, 2014, *Secrétariat d'Etat à l'économie* [en ligne]. 24 mai 2014. [Consulté le 08 février 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00515/00516/index.html?lang=fr>

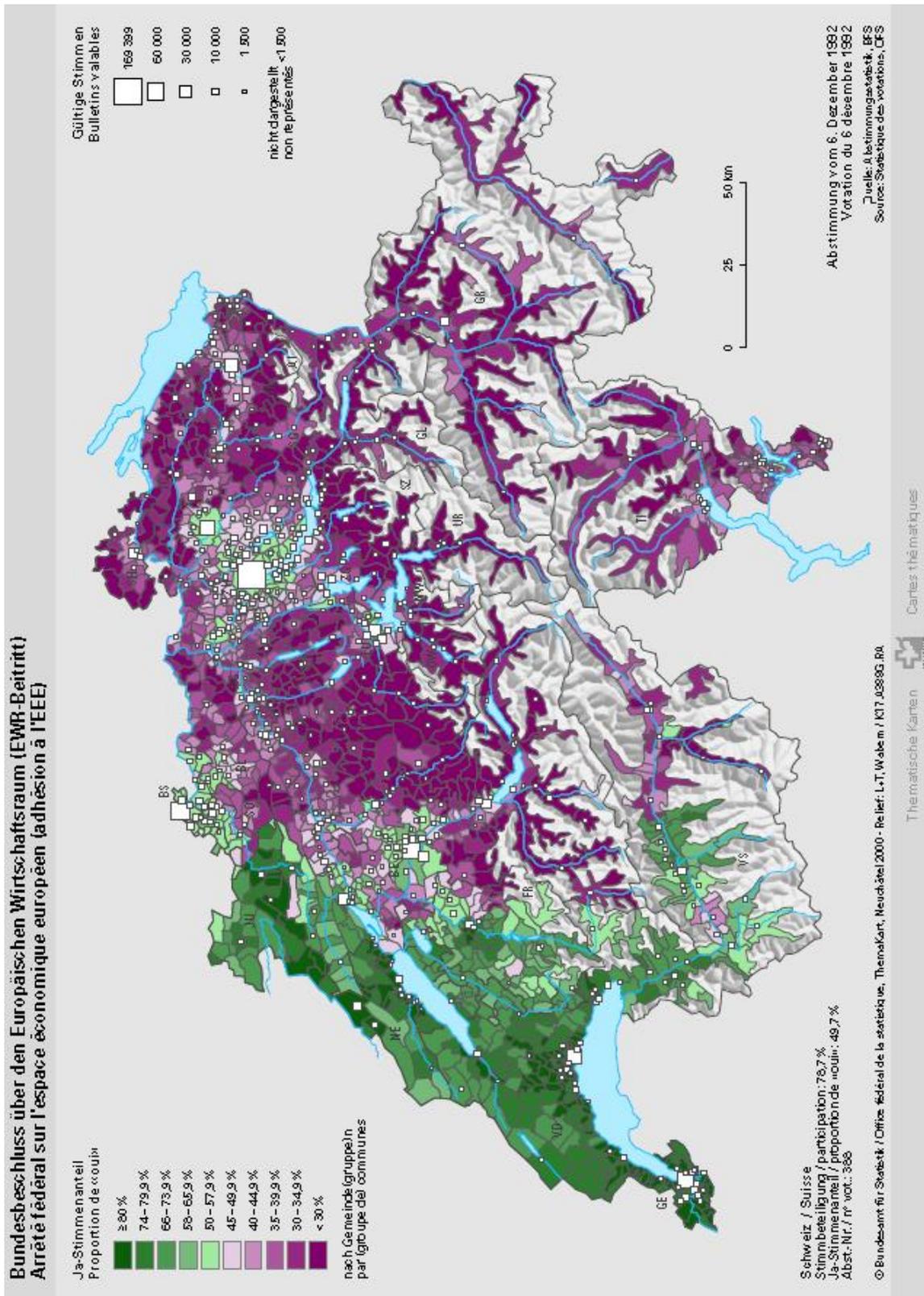
SHELDON, George, 2010. Le marché suisse du travail depuis 1920 : les tendances à long terme. *La Vie économique* [en ligne]. Janvier 2010. [Consulté le 25 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201001/pdf/Sheldon.pdf>

TRIBUNE DE GENEVE. La Suisse aurait intérêt à adhérer à l'EEE, 2013. *Tribune de Genève* [en ligne]. 6 août 2013. [Consulté le 15 mai 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.tdg.ch/suisse/La-Suisse-aurait-interet-a-adherer-a-l-EEE/story/17061720>

VOX, 1993, Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992 [en ligne]. [Consulté le 17 février 2014]. Disponible à l'adresse : [http://www.gfsbern.ch/portals/0/vox-analysen/1992-12-06\\_VoxF.pdf](http://www.gfsbern.ch/portals/0/vox-analysen/1992-12-06_VoxF.pdf)

ZURCHER, Boris, 2010. La croissance de l'économie suisse depuis 1920. *La Vie économique* [en ligne]. Janvier 2010. [Consulté le 26 mars 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.dievolkswirtschaft.ch/fr/editions/201001/pdf/Zuercher.pdf>

# Annexe 1 : Carte suisse du vote



## Annexe 2 : Détails des résultats

Canton	Electeurs	Votants	% Particip.	Oui	Non	% Oui	% Non
Zurich	768'126	618'209	80.48%	297'503	316'154	48.5%	51.5%
Berne	686'459	540'179	78.69%	255'224	281'026	47.6%	52.4%
Lucerne	224'458	181'614	80.91%	70'878	109'447	39.3%	60.7%
Uri	25'290	19'816	78.36%	4'943	14'728	25.1%	74.9%
Schwyz	77'278	64'315	83.23%	17'094	46'962	26.7%	73.3%
Obwald	20'713	16'940	81.78%	4'737	12'062	28.2%	71.8%
Nidwald	24'745	20'811	84.10%	6'957	13'590	33.9%	66.1%
Glaris	24'814	19'780	79.71%	6'290	13'398	31.9%	68.1%
Zoug	58'104	50'648	87.17%	22'037	28'239	43.8%	56.2%
Fribourg	146'744	112'124	76.41%	72'101	39'017	64.9%	35.1%
Soleure	161'531	135'176	83.68%	56'554	76'233	42.6%	57.4%
Bâle-Ville	132'051	95'563	72.37%	52'519	42'226	55.4%	44.6%
Bâle-Campagne	161'211	129'102	80.08%	68'001	59'872	53.2%	46.8%
Schaffhouse	48'787	41'696	85.47%	15'810	25'249	38.5%	61.5%
Appenzell Rhodes-Ext.	35'204	29'039	82.49%	10'612	18'278	36.7%	63.3%
Appenzell Rhodes-Int.	9'799	8'297	84.67%	2'397	5'854	29.1%	70.9%
Saint-Gall	278'676	226'212	81.17%	86'247	138'103	38.4%	61.6%
Grisons	122'356	92'605	75.68%	29'821	62'115	32.4%	67.6%
Argovie	335'992	255'892	76.16%	101'582	152'769	39.9%	60.1%
Thurgovie	134'311	107'423	79.98%	38'329	68'265	36.0%	64.0%
Tessin	185'138	141'148	76.24%	53'488	85'582	38.5%	61.5%
Vaud	359'273	261'087	72.67%	203'168	56'288	78.3%	21.7%
Valais	173'216	151'090	87.23%	82'997	65'636	55.8%	44.2%
Neuchâtel	103'399	77'373	74.83%	61'466	15'408	80.0%	20.0%
Genève	201'738	148'309	73.52%	114'819	32'120	78.1%	21.9%
Jura	47'158	35'646	75.59%	27'298	8'087	77.1%	22.9%
Suisse	4'546'571	3'580'094	78.74%	1'762'872	1'786'708	49.7%	50.3%

## Annexe 3 : Effectif population étrangère en Suisse

Office fédéral des migrations ODM, Service de la statistique, CH-3003 Berne-Wabern

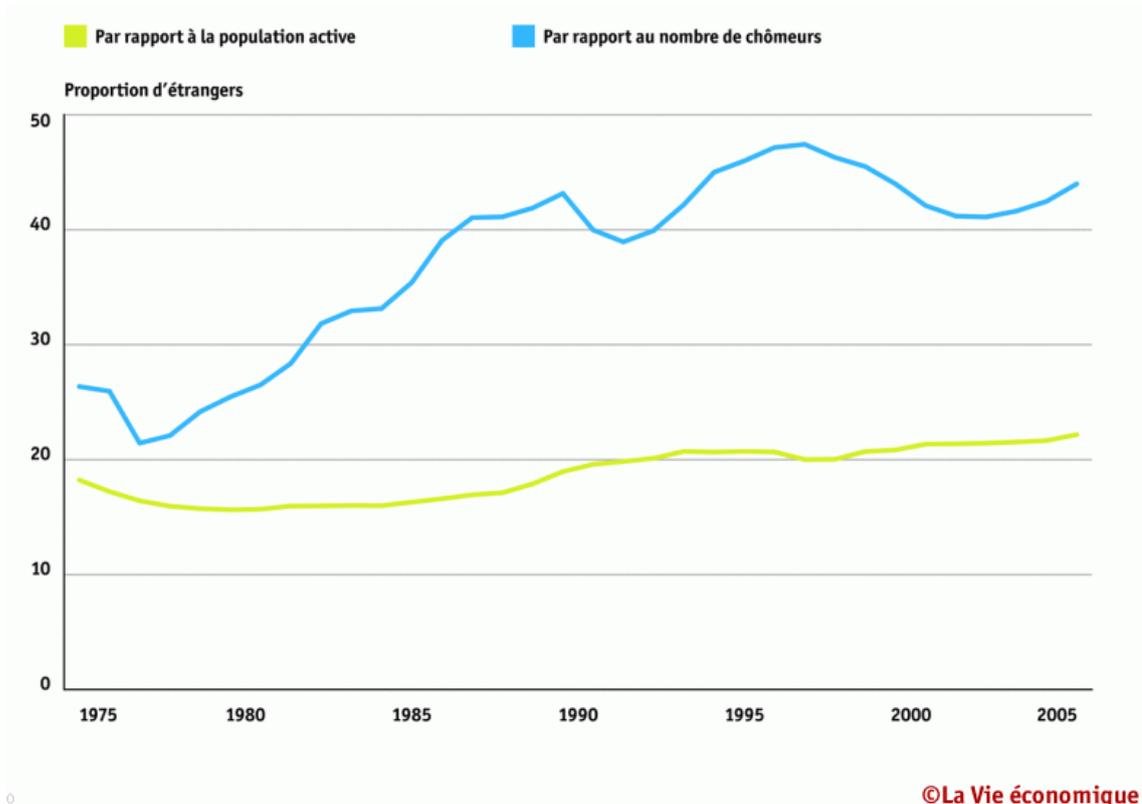
### Effectif de la population résidante permanente étrangère depuis fin décembre 1965

Année	Total	Pourcentage approximatif d'étrangers <sup>1)</sup>	Titulaires d'un	Titulaires d'un	Etablis
			permis de courte durée >=12 mois <sup>2)</sup>	permis de séjour	
1965	810 243	13.8	+	608 382	201 861
1970	982 887	15.9	+	617 092	365 795
1975	1 012 710	16.1	+	358 242	654 468
1980	892 807	14.1	+	209 280	683 527
1985	939 671	14.5	+	201 478	738 193
1990	1 100 262	16.4	+	270 066	830 196
1991	1 163 233	17.1	+	273 756	889 478
1992	1 213 463	17.6	+	300 636	912 827
1993	1 260 283	18.1	+	331 728	928 555
1994	1 300 089	18.6	+	358 463	941 626
1995	1 330 574	18.9	+	373 652	956 922
1996	1 337 581	19.0	+	371 823	965 758
1997	1 340 793	19.0	+	357 914	982 879
1998	1 347 911	19.0	+	346 594	1 001 317
1999	1 368 670	18.2	+	344 640	1 024 030
2000	1 384 382	19.3	+	342 901	1 041 481
2001	1 419 095	19.7	+	346 792	1 072 303
2002	1 447 312	19.9	8 851	356 419	1 082 042
2003	1 471 033	20.1	13 165	370 829	1 087 039
2004	1 496 008	20.2	20 719	384 910	1 089 379
2005	1 511 937	20.3	28 312	396 161	1 087 464
2006	1 523 586	20.4	39 496	402 911	1 081 179
2007	1 570 965	20.8	29 298	450 301	1 091 366
2008	1 638 949	21.4	18 630	516 904	1 103 415
2009	1 680 197	21.7	18 327	551 105	1 110 765
2010	1 720 393	22.0	18 003	583 029	1 119 361
2011	1 772 279	22.4	18 337	616 106	1 137 836
2012	1 825 060	22.8	22 441	615 016	1 187 603

<sup>1)</sup> par rapport à l'ensemble de la population résidante permanente

<sup>2)</sup> jusqu'en 2001 compris dans les titulaires d'un permis de séjour

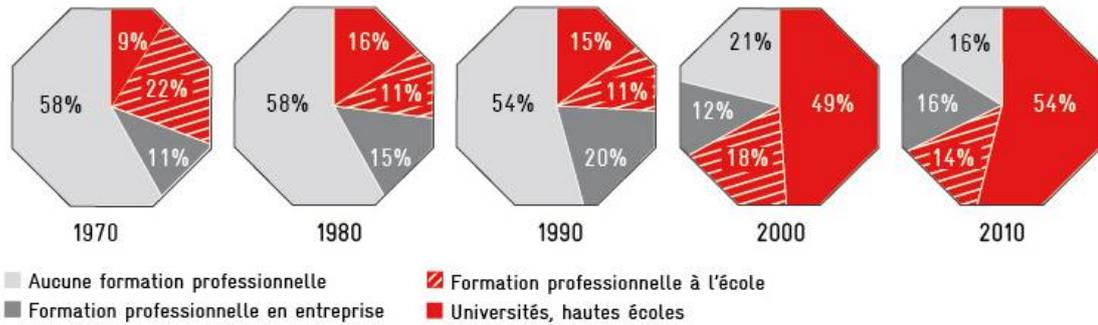
## Annexe 4 : Proportion d'étrangers dans la population active et par rapport aux chômeurs



## Annexe 5 : Part des étrangers en Suisse avec des diplômes

### Avec des diplômes dans leurs bagages

Part des étrangers selon formation



Source: OFS RFP (1970-2000, ESPA 2010)

Graphique: Avenir Suisse